



Réalisé par :

G2C Territoires

Délégation Urbanisme Sud-Ouest

26, Chemin de Fondeyre

31 200 TOULOUSE

Tél. : 05 61 73 70 50

Fax : 05 61 73 70 59

Courriel : toulouse@altereo.fr

**JACQUES
SÉGUI**

En collaboration avec :

Jacques SEGUI

Ingénieur paysagiste ITHP

2 Rue Maréchal Joffre

24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.57.13.84

Fax : 05.53.57.13.85

Courriel : jseguipaysage@wanadoo.fr



ETUDE URBAINE

PLAN DE REFERENCE

COMMUNE DE LAFRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (82)

LE 15 FEVRIER 2016

Conseil et assistance technique pour la gestion durable de l'environnement et du patrimoine

Aix en Provence - Argentan - Arras - Bordeaux - Brive - Castelnaudary - Charleville - Mâcon - Nantes - Nancy - Paris - Rouen - Rabat (Maroc)

Siège : Parc d'Activités Point Rencontre - 2 avenue Madeleine Bonnaud- 13770 VENELLES - France - Tél. : + 33 (0)4 42 54 00 68 - Fax : +33 (0) 42 4 54 06 78 e-mail : siege@g2c.fr
G2C ingénierie - SAS au capital de 781 798 € - RCS Aix en Provence B 453 686 966 - Code NAF 7112B - N° de TVA Intracommunautaire : FR 75 453 686 966

www.g2c.fr



SOMMAIRE

TENEUR DU PLAN DE REFERENCE	5
LES OBJECTIFS DU PLAN DE REFERENCE.....	5
1 ORIENTATIONS	7
1.1 ORGANISATION THEMATIQUE : 2 GRANDES ORIENTATIONS	8
1.1.1 Un centre-ville valorisé : plus agréable, lisible et fonctionnel.....	8
1.1.2 Un territoire et des quartiers connectés au centre-ville.....	8
1.2 SPATIALISATION DES SITES PROBLEMATIQUES.....	9
2 PISTES D’ACTIONS	10
2.1 SECTEURS BASTIDES ET FAUBOURG	11
2.1.1 La façade de la ville ou la séquence 1 : aménagement de la place de la mairie, principes de circulation, mise en scène.....	11
2.1.2 Paysage linéaire des rues commerçantes ou la séquence 2	13
2.1.3 Restructuration transversale, et le devenir de la place de la Halle ou la séquence 3.....	15
2.1.4 Le Nord du bourg, places et jardins ruralisants ou la Séquence 4.....	17
2.1.5 L’intégration paysagère du faubourg ou la séquence 5.....	19
2.1.6 Itinéraires doux en centre-ville : de la rue du levant à l’Esplanade Gustave Bosc	21
2.1.7 Lisibilité des espaces publics : une signalétique pour le centre-ville	22
2.2 SECTEURS D’ENTREES DE VILLE	24
2.2.1 Entrée de ville Nord : Sécurisation et valorisation de la route de Molières et des futures implantations	24
2.2.2 Entrée de ville Sud-Est : repenser les abords de l’école et l’entrée côté St Maurice, une voie douce de Pech Méja au centre	26
2.2.3 Entrée de ville Sud-Ouest, l’avenue d’Aquitaine et les liens entre la vallée et la bastide	28
2.2.4 Requalification pour la sécurisation des déplacements doux vers Saint-Simon.....	31
2.2.5 La sécurisation de l’avenue Lapeyrouse.....	35
2.2.6 Les aménagements de la côte Saint-Georges	38
2.3 SECTEURS EXTERIEURS.....	40
2.3.1 Renforcer la proximité avec la vallée des loisirs.....	40
2.3.2 Vers une identité communes avec les hameaux	41
2.3.3 Inscription des chemins de randonnée sur le territoire	42
2.3.4 Rejoindre le Tarn à pied depuis le centre	44
3 SCENARII	45
3.1 HIERARCHISATION DES PROJETS	46
3.2 PROPOSITION DE DEUX SCENARII TENDANCIELS.....	47



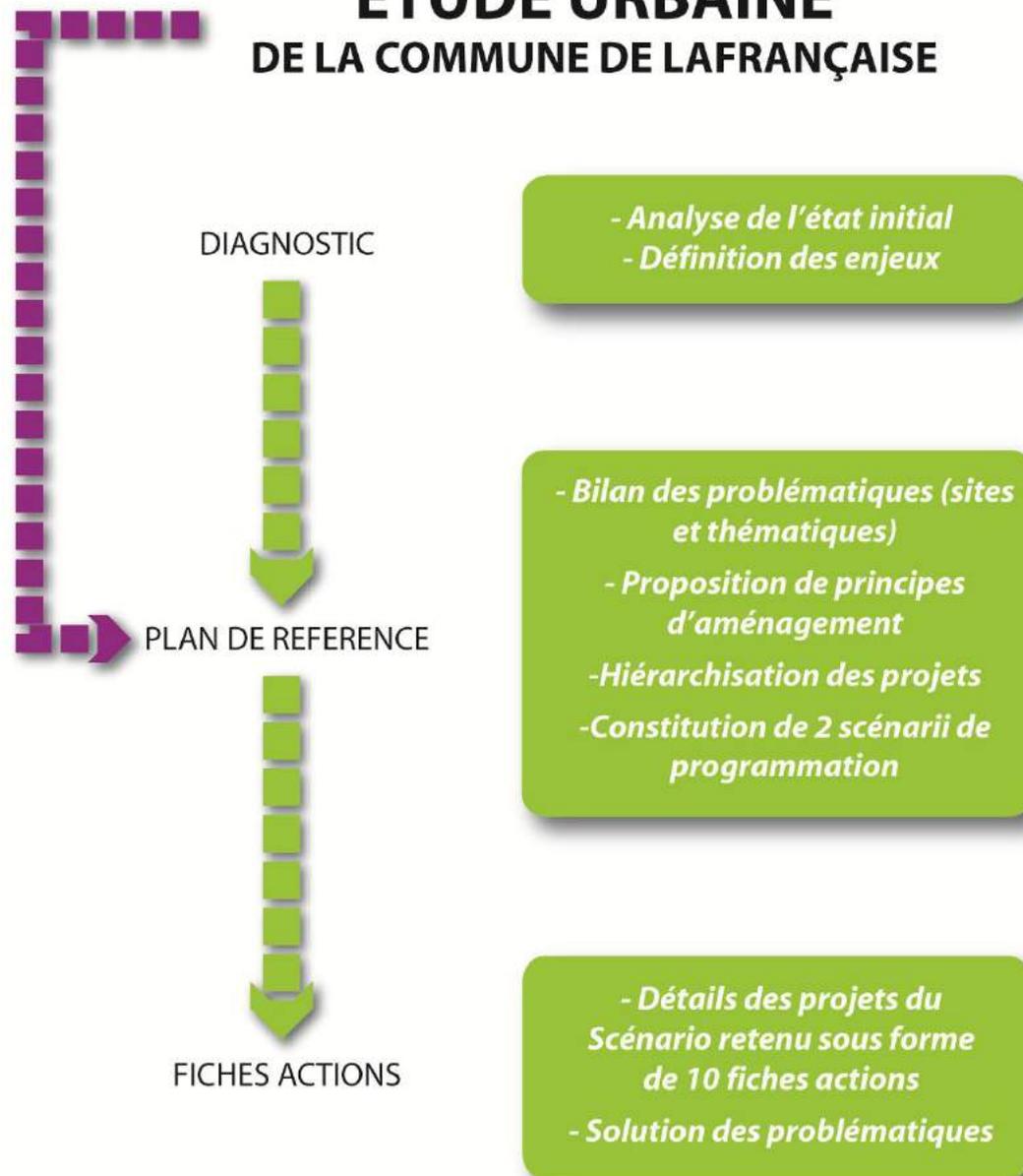


CADRAGE



ETUDE URBAINE

DE LA COMMUNE DE LAFRANÇAISE



Teneur du plan de référence

Dans le cadre de l'**étude urbaine de Lafrançaise**, le plan de référence (phase II) représente une **étape charnière entre le diagnostic et les fiches actions**, entre l'analyse et les études pré-opérationnelles.

Il se base sur les conclusions de la phase précédente, à savoir les **enjeux ayant émergés du diagnostic** qui ciblent à la fois des sites particuliers mais aussi des problématiques.

En ce qui concerne l'étude urbaine de Lafrançaise, deux secteurs fédérateurs permettent de regrouper les différentes problématiques rencontrées. Il s'agit du **centre-ville et des faubourgs** composés de 5 séquences qui représentent le cœur de l'étude. Ce sont aussi les **territoires adjacents** constitués des secteurs d'entrée de ville et des espaces extérieurs avec lesquelles des liens sont à créer / valoriser / sécuriser.

Les objectifs du plan de référence

Un **bilan clair des problématiques** à traiter est réalisé afin de pouvoir **hiérarchiser les projets**, une fois les pistes d'actions présentées.

Le but du plan de références est de faire des **propositions d'aménagement** sur les sites problématiques et d'en débattre. Ces principes sont illustrés pour pouvoir faire un choix des actions à mener les plus importantes pour la collectivité.

Deux scénarii de programmation sont ainsi proposés pour faciliter ce choix et donner des **orientations cohérentes et variées** visant à l'amélioration du cadre de vie de la commune de Lafrançaise.

Sur la base du scénario retenu, **10 fiches action** seront réalisées pour détailler les principes validés et ainsi **solutionner par le biais des projets les problématiques initiales**.



Plan de référence



1 Orientations





1.1 Organisation thématique : 2 grandes orientations

1.1.1 Un centre-ville valorisé : plus agréable, lisible et fonctionnel

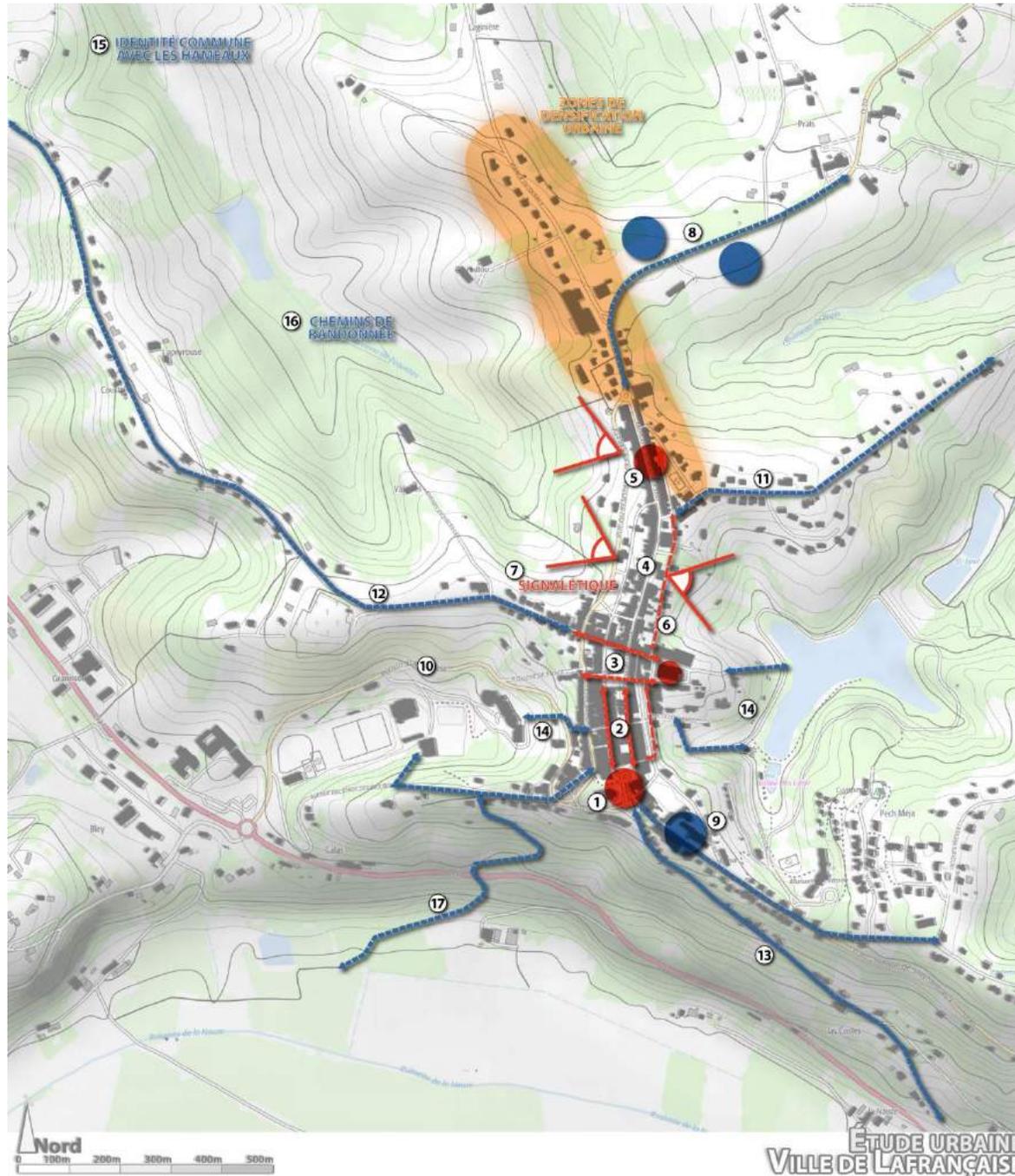
L'amélioration de la qualité de vie de Lafrançaise passe indubitablement par un **travail de requalification des espaces publics et de la voirie** au niveau du centre-ville. Un certain nombre d'interventions, à la fois ciblées et plus globales, sont ainsi envisagés pour **recomposer le paysage urbain** à l'échelle des séquences du bourg. Elles sont présentées ci-dessous :

- 1 La façade de la ville ou la séquence 1 : aménagement de la place de la mairie, principes de circulation, mise en scène
- 2 Paysage linéaire des rues commerçantes ou la séquence 2
- 3 Restructuration transversale, et le devenir de la place de la Halle ou la séquence 3
- 4 Le Nord du bourg et la préservation des vues sur le paysage ou la séquence 4
- 5 L'intégration paysagère du faubourg ou la séquence 5
- 6 Itinéraires doux en centre-ville : de la rue du levant à l'Esplanade Gustave Bosc
- 7 Lisibilité des espaces publics : une signalétique pour le centre-ville

1.1.2 Un territoire et des quartiers connectés au centre-ville

Lafrançaise bénéficie d'une position en crête avec des **vues imprenables sur la riche variété de paysages alentours**. Mais il existe une opacité entre ces territoires connexes et le centre bourg, une véritable porosité doit être mise en place **pour créer une fluidité entre les espaces urbains, ruraux, naturels mais aussi périurbains**. Ceci s'exprime par le biais des **entrées de ville** qui forment les portes des zones urbanisées ainsi que les connexions presque exclusivement automobiles à compléter de **liaisons douces sécurisées**.

- 8 Entrée de ville Nord : sécurisation et valorisation de la route de Molières et des futures implantations
- 9 Entrée de ville Sud-Est : repenser les abords de l'école et l'entrée côté St Maurice, une voie douce de Pech Méja au centre
- 10 Entrée de ville Sud-Ouest, l'avenue d'Aquitaine et les liens entre la vallée et la bastide
- 11 La requalification pour sécurisation des déplacements doux vers Saint-Simon
- 12 La sécurisation de l'avenue Lapeyrouse
- 13 Les aménagements de la côte Saint-Georges
- 14 Renforcer la proximité avec la vallée des loisirs
- 15 Vers une identité communes avec les hameaux
- 16 Inscription des chemins de randonnée sur le territoire
- 17 Rejoindre le Tarn à pied depuis le centre



1.2 Spatialisation des sites problématiques

La carte ci-contre **présente et met en rapport les différents sites d'actions potentiels**, ceci à l'échelle du centre ville et de ses abords (quartiers, paysages, vallées...). Tout doit être lié, les opportunités sont nombreuses. Cette carte sera reprise dans la présentation des scénarii afin de proposer un choix de pistes complémentaires pour un « **projet partagé de ville au sein de son territoire** ».

La numérotation correspond aux pistes d'actions de la page précédente



La façade de la ville avec l'aménagement de la place de la mairie, la reconfiguration de la circulation et la mise en scène des monuments, est la problématique centrale de l'étude urbaine.



2 Pistes d'actions





2.1 Secteurs Bastides et faubourg

2.1.1 La façade de la ville ou la séquence 1 : aménagement de la place de la mairie, principes de circulation, mise en scène

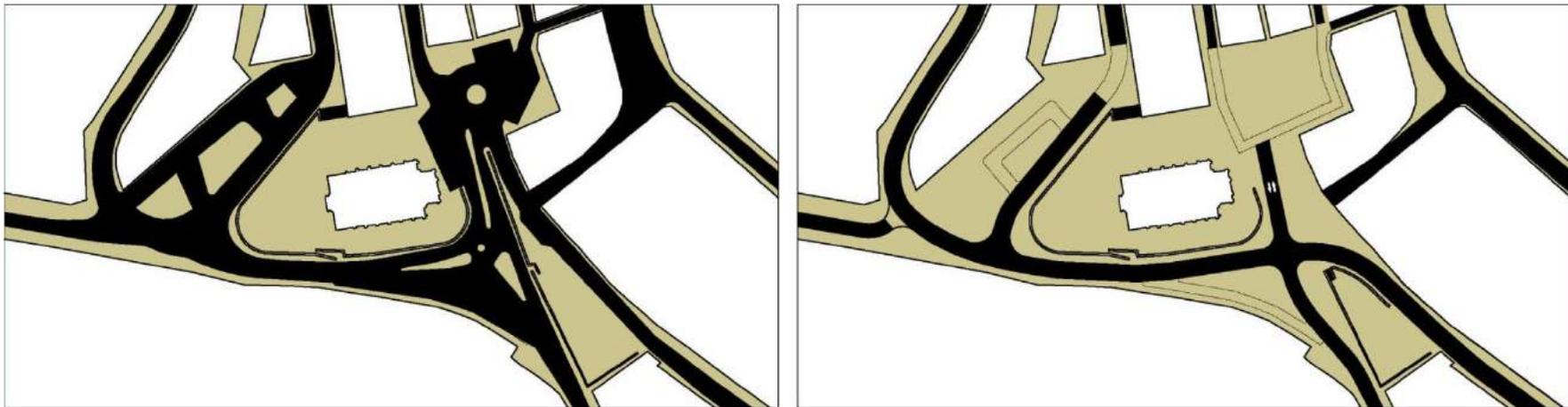
Façade d'expression de la ville tournée vers la vallée.

Mise en scène et réappropriation de l'espace public sur les surfaces de voiries existantes, et diminution des aspects trop routiers..

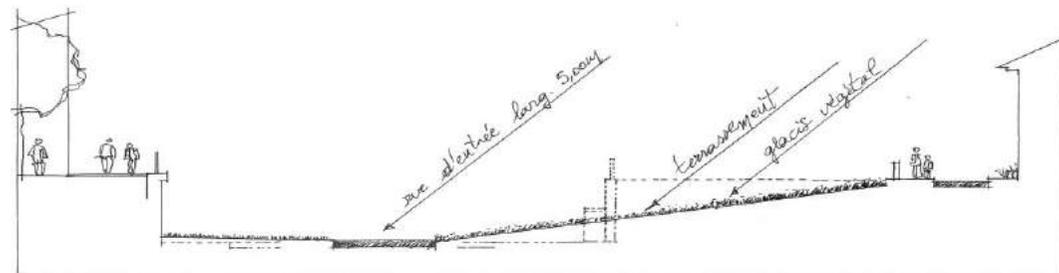
Réaménagement des carrefours d'entrée de ville à partir de l'avenue d'Aquitaine. Réaménagement de premiers plans par des espaces minimalistes (terrassements, simplification et glacis végétal....)



Silhouette église/entrée de ville



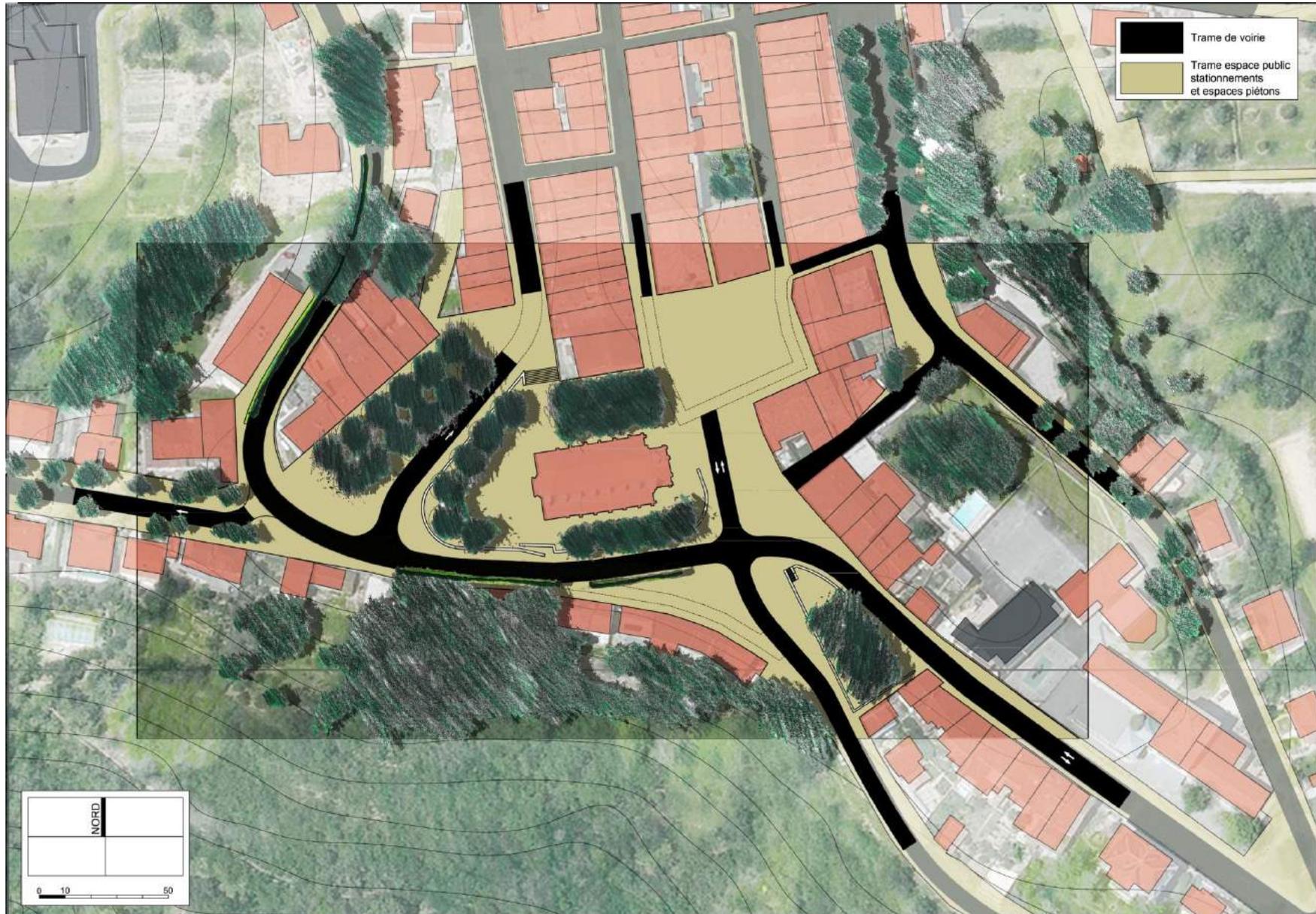
Trame voirie espaces publics Avant/Après



Principe de configuration du nouveau carrefour et de terrassement aux abords de la voie entrante



→ Principe d'aménagement de la façade de la ville ou la Séquence 1



Le plan de référence



2.1.2 Paysage linéaire des rues commerçantes ou la séquence 2

Séquence d'espaces linéaires formée par les quatre rues.

Les deux rues initiales, et commerçantes : la rue Louis PERNON et la rue Mary LAFON, et les deux rues extérieures, l'esplanade Gustave BOSCH et la rue Léon CLADEL .

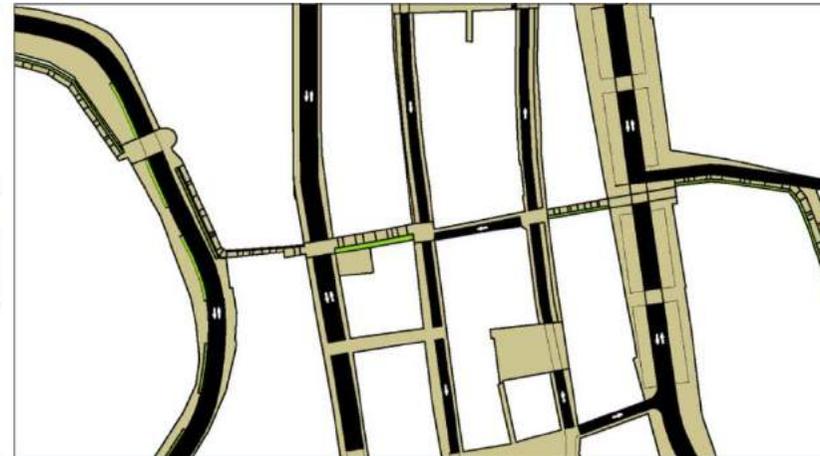
Mise en scène des façades commerçantes et sécurisation du cheminement piéton.

Expression simplifiée et la plus minimaliste possible des stationnements.

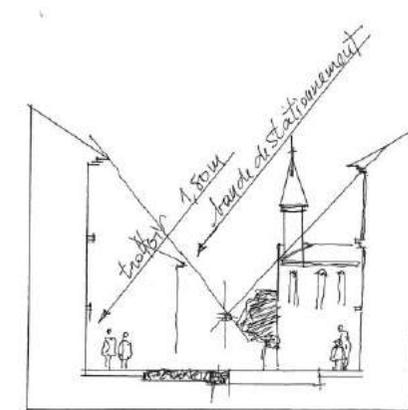
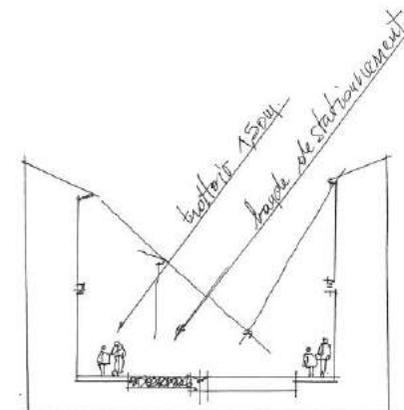
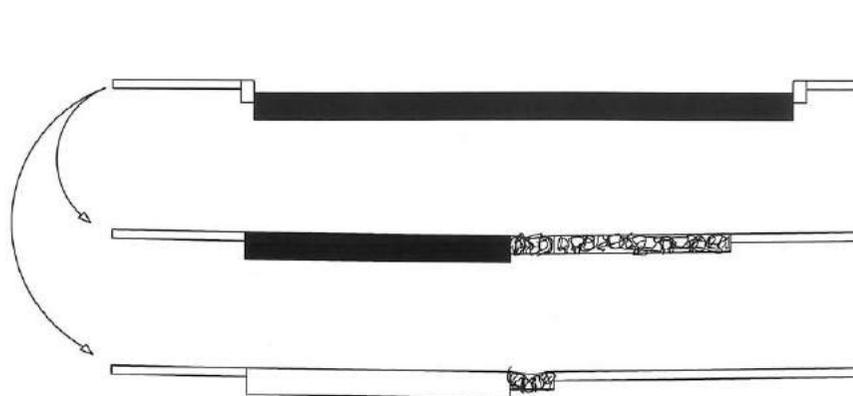
L'espace dédié aux piétons devient prioritaire.



Rue Louis Pernon



Trame voirie espaces publics Avant/Après



Principe de réduction de l'espace dédié à la voiture avec du stationnement non formalisé : à partir de l'existant, la rue ou le plateau traversant



→ Principe d'aménagement des rues ou la Séquence 2



Le plan de référence



2.1.3 Restructuration transversale, et le devenir de la place de la Halle ou la séquence 3

Mettre en valeur l'espace public, et relier chaque place d'EST en OUEST.

Réunifier le traitement des places : place de la PROMENADE, place du CENTRE et place de la HALLE. Des revêtements de sols appropriés à chaque usage :

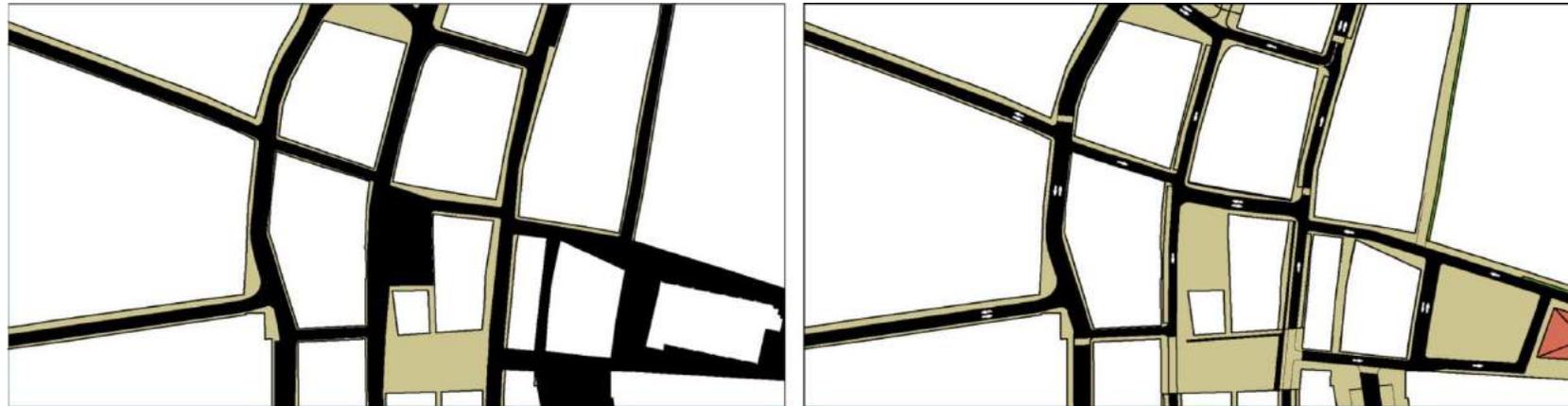
- le noir pour la circulation
- des matériaux identifiant stationnements et usages piétons

Aménager des relations piétonnes vers les extérieurs (collège à l'OUEST, et vallée des loisirs à l'EST).

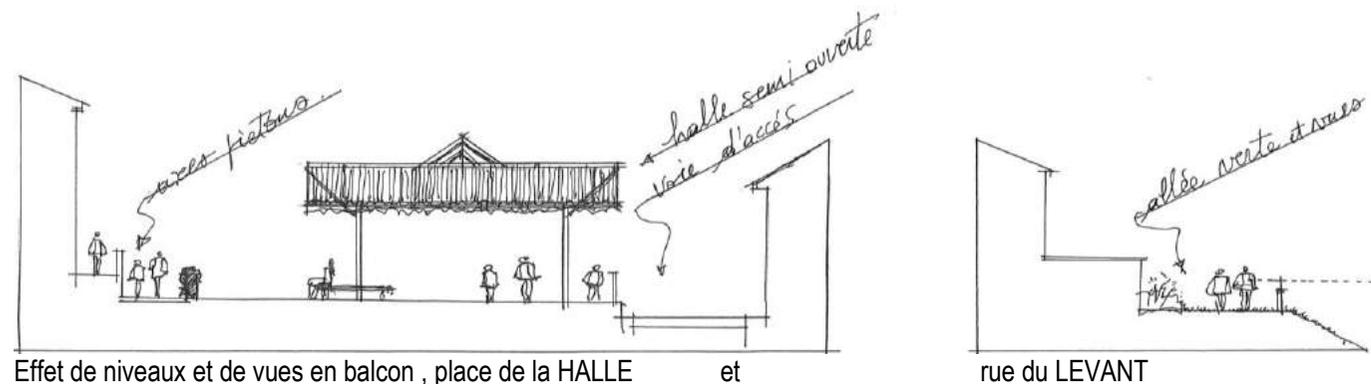
Ouvrir les vues vers la vallée des loisirs, par la nouvelle la place de la HALLE.



Place de la Halle et rue de la Halle



Trame voirie espaces publics Avant/Après



Effet de niveaux et de vues en balcon , place de la HALLE

et

rue du LEVANT



→ Principe d'une restructuration transversale ou la Séquence 3





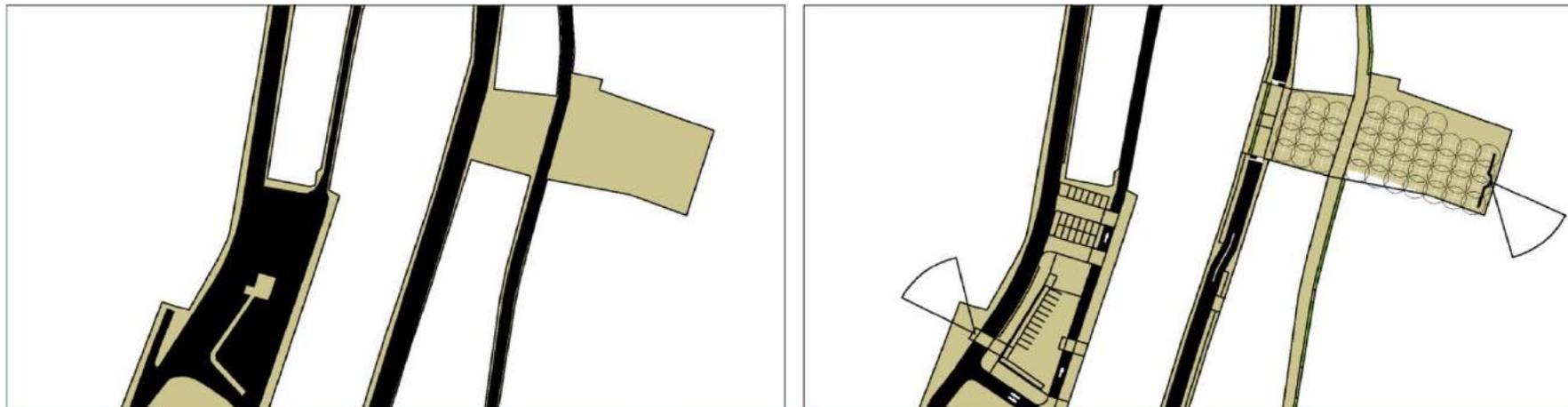
2.1.4 Le Nord du bourg, places et jardins ruralisants ou la Séquence 4

Réintroduire les fragments des paysages de la campagne et provoquer aussi les vues vers l'Est et vers l'Ouest, à partir de la place de QUERCY, de la place du Rémi CORNET, et de la rue Louis SABATIE.

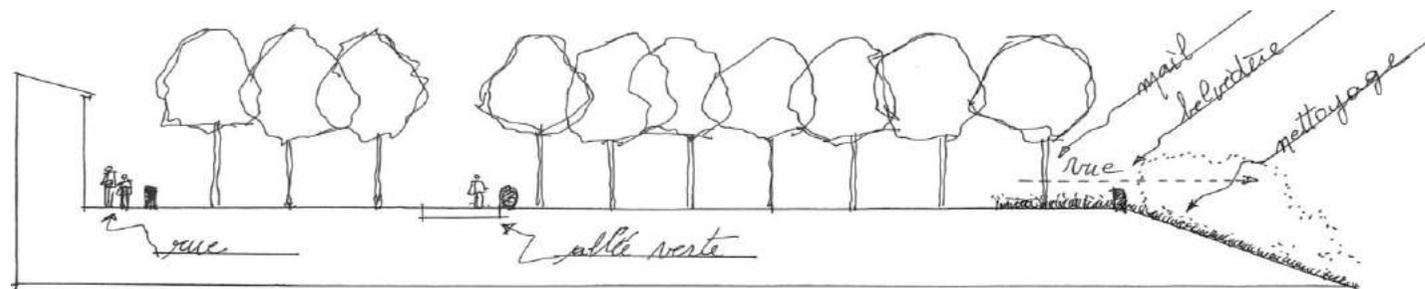
Deux cônes de vues sensibles et à protéger.

Vers l'EST, la place de QUERCY, peut devenir un belvédère.

Vers l'OUEST, mettre en scène la perspective vers l'église de LAPEYROUSE.



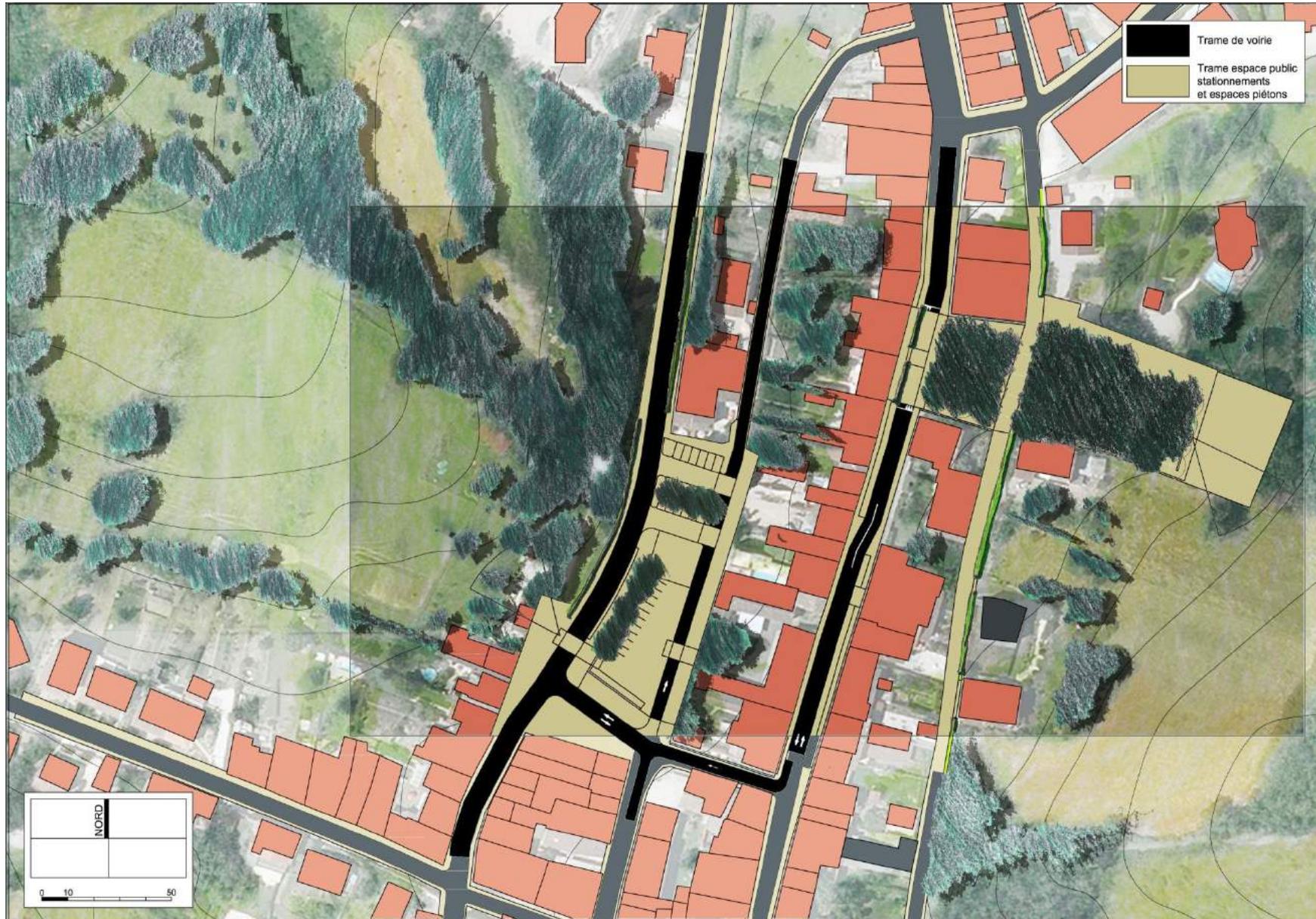
Trame voirie espaces publics Avant/Après



La place de QUERCY doit garder son ambiance rurale, avec son mail d'arbres, et son sol soit stabilisé, soit recouvert d'herbes, jeux d'enfants, jeux de boules, manifestations en périodes estivales, vide-greniers, expositions, ...



→ Principe sur le Nord du bourg, places et jardins ou la Séquence 4



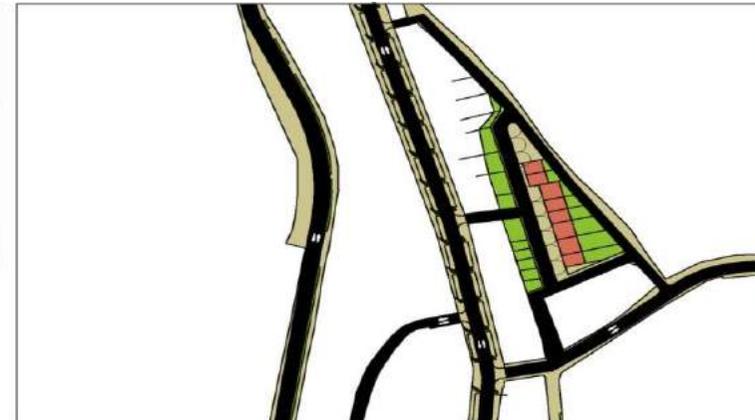
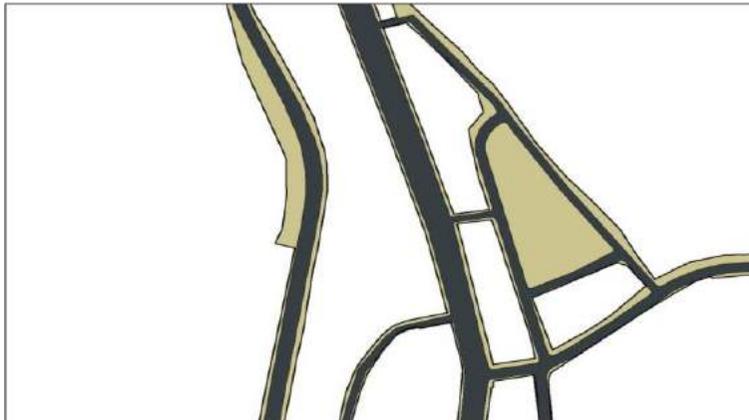


2.1.5 L'intégration paysagère du faubourg ou la séquence 5

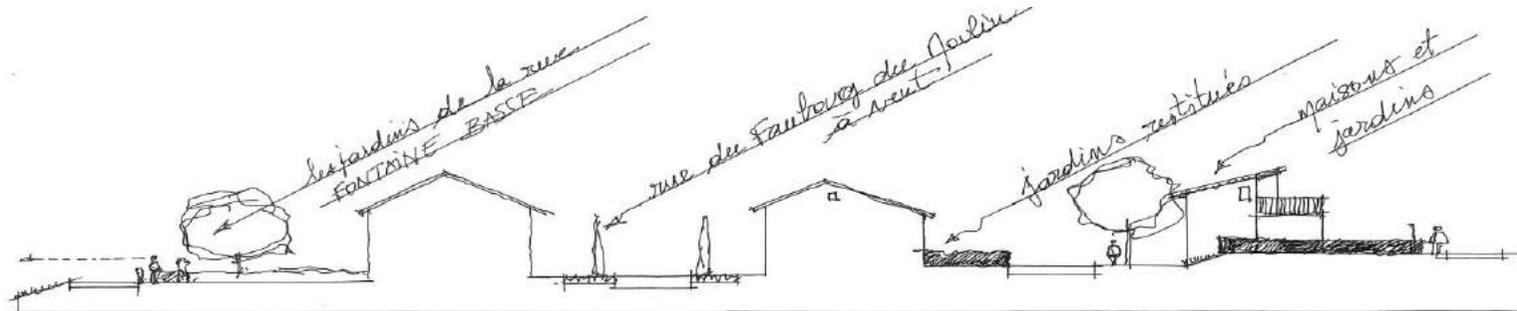
Le faubourg a une typologie urbaine particulière.

Réintroduire côté EST, des espaces de jardin à l'arrière des maisons. C'est déjà le cas le long de la rue Louis SABATIE à l'Ouest.

Une densification du bâti peut être envisagée sur l'emprise de la place au NORD EST du bourg.



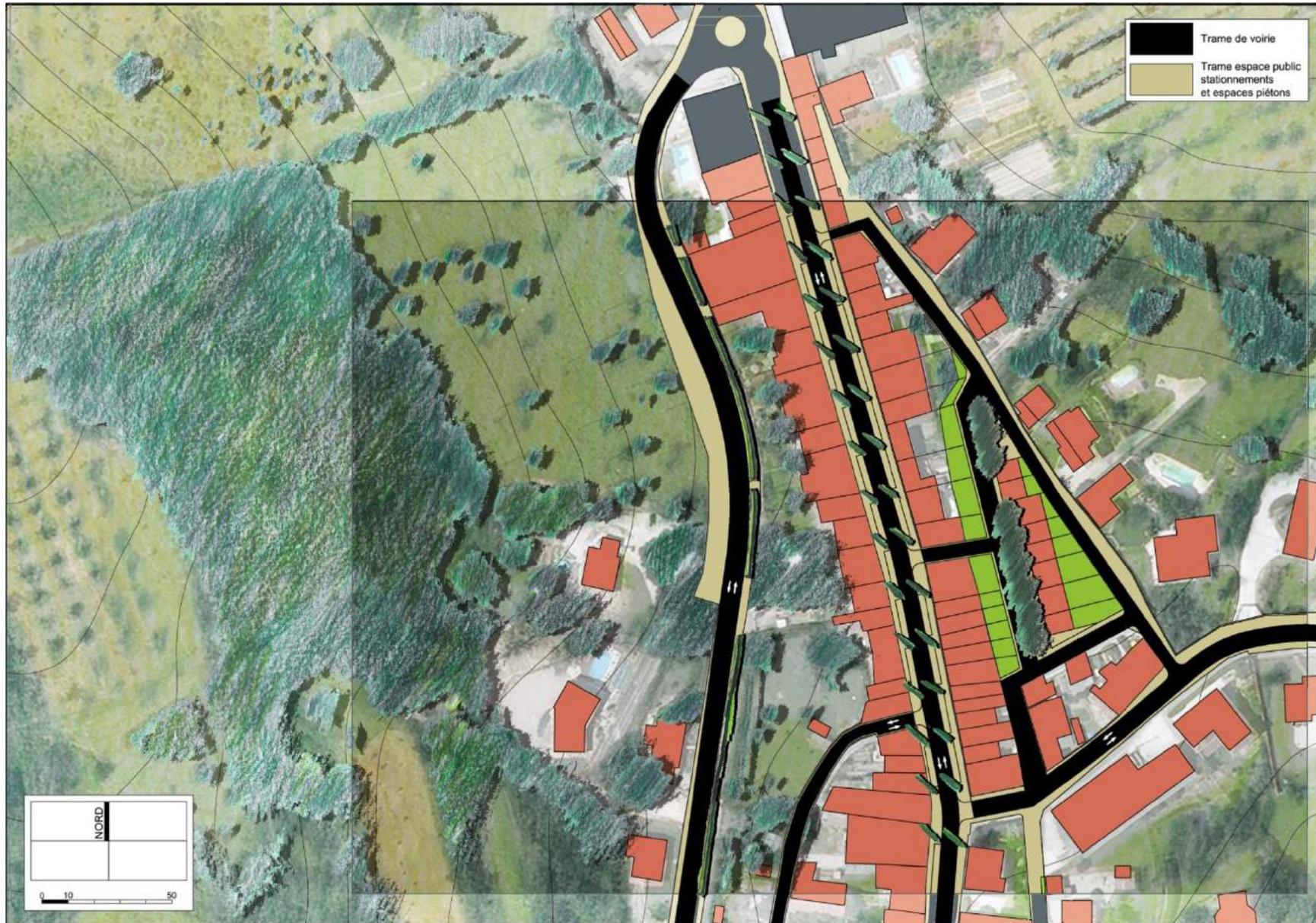
Trame voirie espaces publics Avant/Après



Jardins à l'OUEST et à l'EST, et ponctuations végétales avec des petits arbres d'alignement (Cypres, ...) dans la rue du FAUBOURG du MOULIN A VENT.



→ Principe sur le Nord de Lafrançaise ou la Séquence 5





2.1.6 Itinéraires doux en centre-ville : de la rue du levant à l'Esplanade Gustave Bosc

Représentés dans les secteurs 3 et 4 ainsi que la sécurisation des déplacements doux vers Saint-Simon.



2.1.7 Lisibilité des espaces publics : une signalétique pour le centre-ville

Une requalification urbaine, est le bon moment pour **développer une signalétique cohérente** au niveau du centre et du territoire. Le but étant de **valoriser l'espace**, d'accueillir les visiteurs mais aussi de le faire découvrir à ses usagers courants.

Ces informations guident et orientent les piétons au **travers de l'espace urbain, cela ouvre des portes vers l'extérieur**. Le côté **patrimonial** de Lafrançaise peut être mis en exergue par ce dispositif, qui renforce **l'attrait touristique d'un lieu**.



La signalétique présente à Lafrançaise correspond majoritairement à la signalisation routière. Celle-ci correspond globalement à des interdictions.

Les mobiliers de signalétique ne sont pas harmonisés entre eux



Les noms et numéros de rues sont de style classique et cela fonctionne bien avec le patrimoine

Un projet sur la signalétique va de paire avec la mise en place d'une gamme de mobilier urbain. Les bacs et le mobilier de Lafrançaise sont les témoins d'une époque révolue

La signalétique extérieure qui rabat les visiteurs vers le centre doit être en concordance en termes de mobilier et de style recherché



ENSEIGNES-SOCIAS



RANDOBALADESVERTES



GAMME DE MOBILIER SIGNALÉTIQUE POUR LANDERNEAU AXONE ENVIRONNEMENT

TOTEM SIGNALÉTIQUE SIMPLE ENT DESIGN



Signalétique adaptée pour les automobilistes et les randonneurs.

Gamme de mobilier conçue spécialement pour des sites patrimoniaux tels que le bourg de Lafrançaise. Destinée aux piétons, cette signalétique peut se décliner pour les automobilistes, si besoin. Ces éléments de dialogue urbain doivent être simples et sobres pour valoriser pleinement l'espace public et les bâtiments remarquables.

L'unicité du mobilier utilisé pour la signalétique est un point primordial dans la réussite du dispositif. Une étude à part entière est nécessaire pour définir quoi présenter et par quel moyen.

En effet, le système peut être un simple guide géographique de point en point, mais il peut aussi constituer une présentation pédagogique valorisant l'espace public et l'histoire des lieux.



SIGNALÉTIQUE EXPLICATIVE POUR PRÉSENTER LE PATRIMOINE SEBASTIEN PRADEL DESIGNER



IMPORTANCE DU PLAN DE LOCALISATION DANS L'ESPACE SEBASTIEN PRADEL DESIGNER

La localisation du visiteur sur une carte est un plus pour se représenter l'espace parcouru. Exemples de gamme de mobilier présentant la commune au travers de ses éléments patrimoniaux, dans le cadre d'un itinéraire de découverte



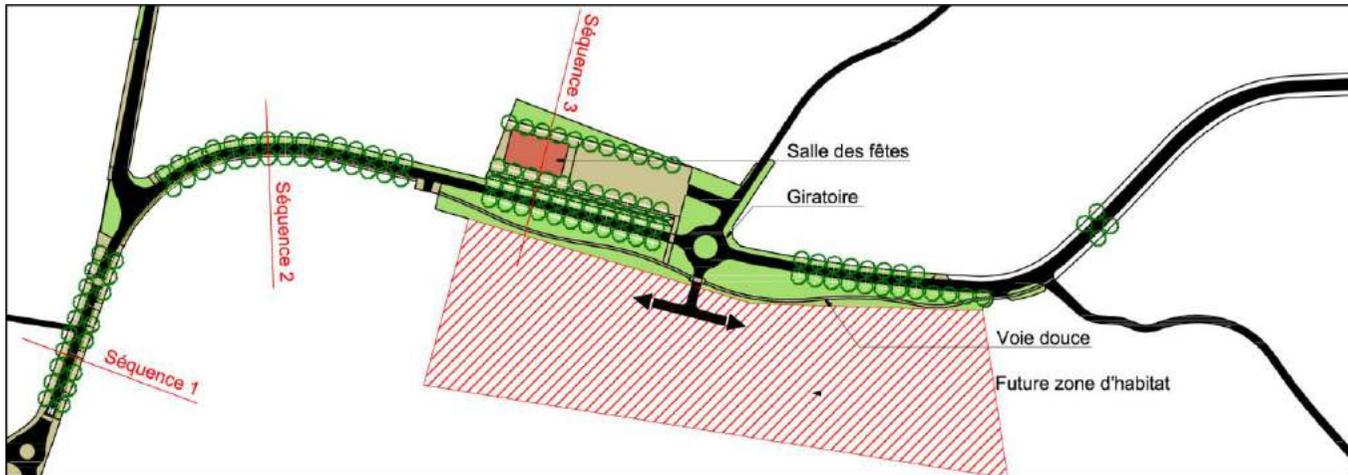
2.2 Secteurs d'entrées de ville

2.2.1 Entrée de ville Nord : Sécurisation et valorisation de la route de Molières et des futures implantations

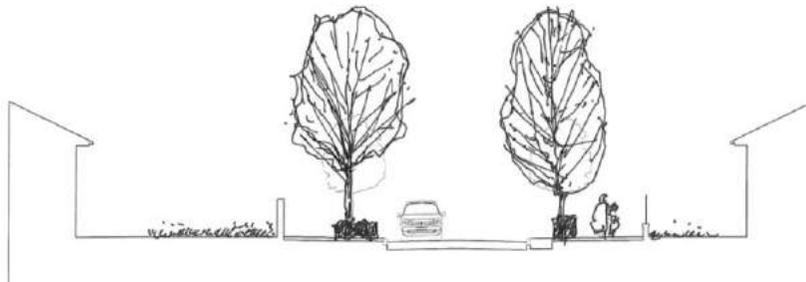
Une nécessaire restructuration végétale et la recherche d'une continuité bâtie tout en veillant à intégrer les vues lointaines, et des usages nouveaux : piétons, cycles, carrefour d'entrée de ville, desserte de nouveaux équipements comme un secteur nouveaux à urbaniser, et la future salle des fêtes.

Création d'un carrefour préservant les accès vers le bâtiment de la coopérative Les Jardins de LAFRANCAISE et masquant la nouvelle entrée de ville.

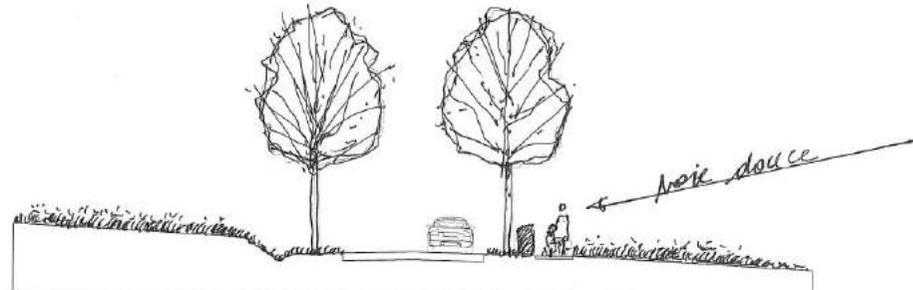
Aménagements de premiers plans paysagers devant les futurs projets par des plantations.



Trame voirie espaces publics : Séquence 1 entrée actuelle, Séquence 2 zone de transition, Séquence 3 équipements futurs et zone urbaine



Séquence 1 : l'entrée actuelle et les grands arbres



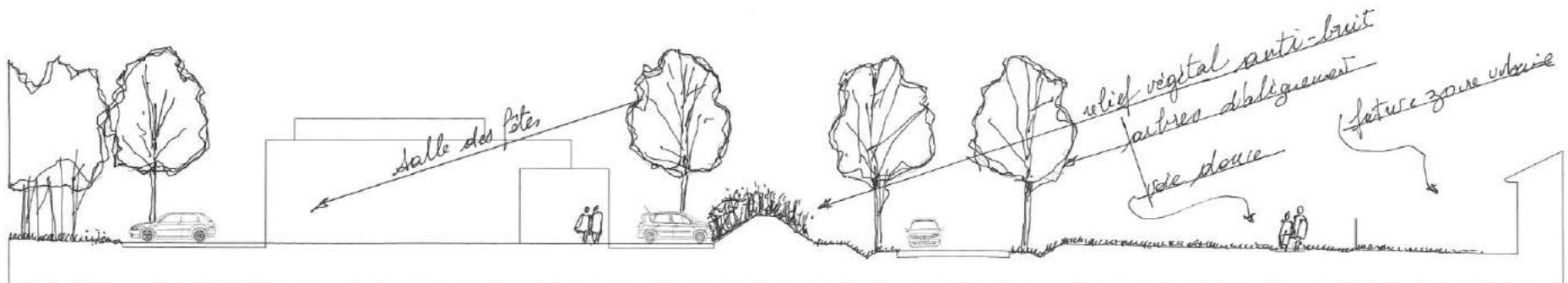
Séquence 2 : une zone de transition



→ Principe d'aménagement de l'entrée de ville Nord



Plan d'ensemble : la nouvelle entrée et le giratoire, la zone urbaine et la Salle des fêtes



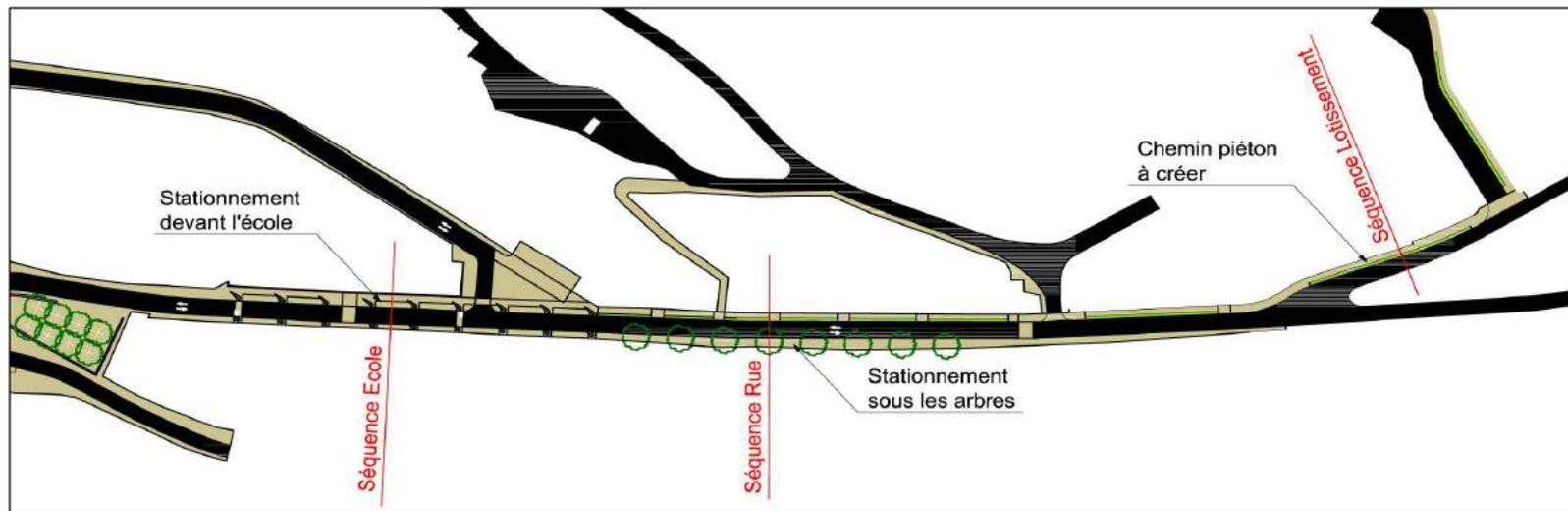
Séquence 3 : Principe entre la Salle des fêtes, la RD20 ou route de Molières et la future zone urbaine



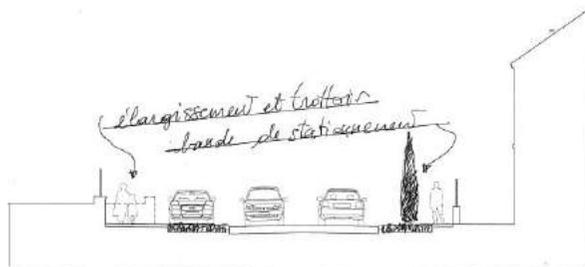
2.2.2 Entrée de ville Sud-Est : repenser les abords de l'école et l'entrée côté St Maurice, une voie douce de Pech Méja au centre

Une mise en scène nécessaire en gommant les superpositions des différents usages (piétons, stationnements, entrées riveraines), par 2 matériaux : zone piétonne et bande de stationnement

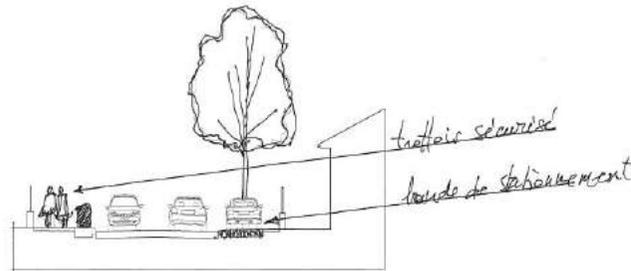
Une mise en sécurité nécessaire, par le traitement spécifique de l'entrés de l'école, de la place devant la gendarmerie et de la rue.



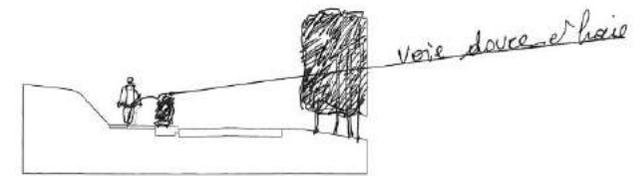
Trame espaces publics



Séquence école : principe d'un élargissement de l'espace public devant l'école avec aménagement d'une bande de stationnement



Séquence rue : Principe d'aménagement d'une bande de stationnement



Principe d'aménagement d'une voie douce et haie, en allant vers le lotissement de Pech Méja



→ Principe d'aménagement entrée de ville Sud Est



Séquence école



Séquence rue



Vers le lotissement

Le plan de référence



2.2.3 Entrée de ville Sud-Ouest, l'avenue d'Aquitaine et les liens entre la vallée et la bastide

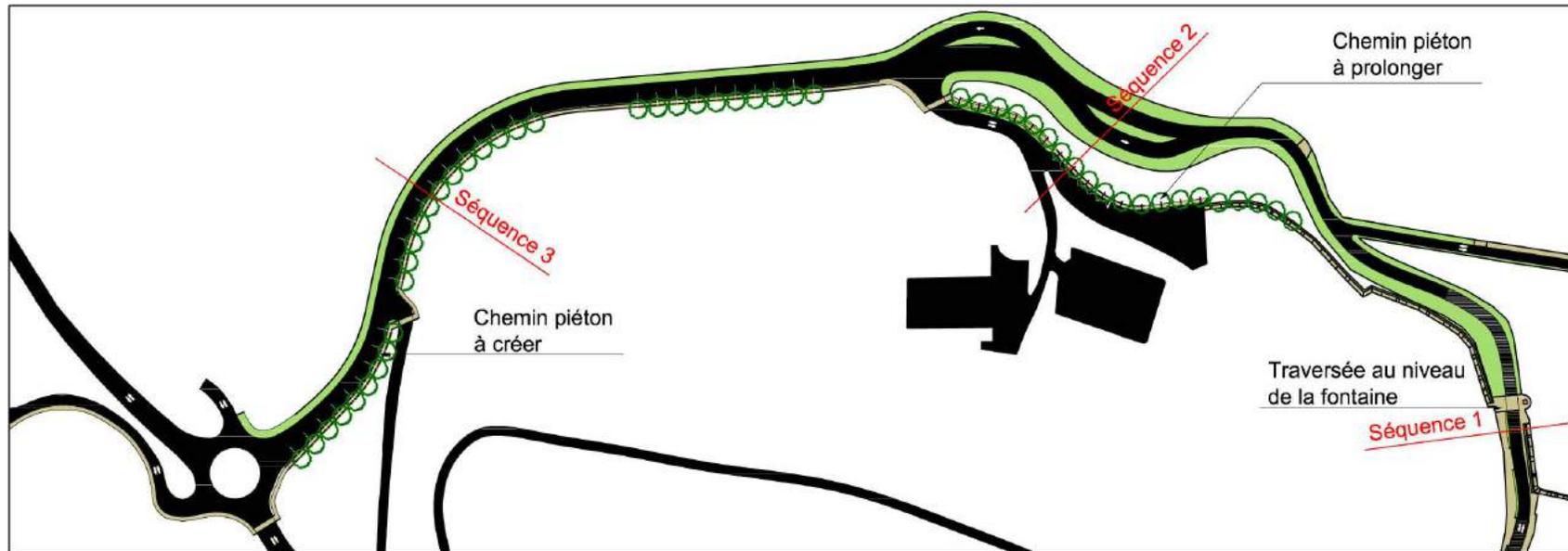
Expression d'une continuité paysagère vers la façade de la ville, séquence se raccrochant à la Séquence 1.

Sécuriser les cheminements piétons, les mettre en évidence visuellement, et les tracer sur les endroits les moins pentus, c'est-à-dire le long de la voie.

Raccorder ce cheminement aux sentiers d'accès au collège cheminement existant.



L'avenue d'AQUITAINE et la perspective de l'entrée de ville.



Trame espaces publics

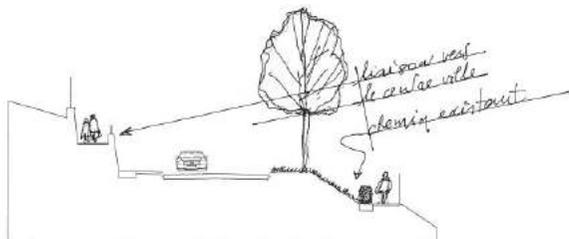


→ Principe d'aménagement de l'entrée Sud Ouest

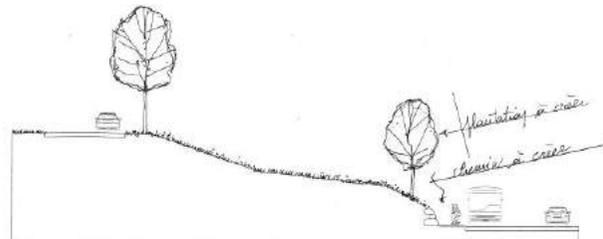


Vue d'ensemble de l'entrée Ouest en aménageant des continuités avec des arbres d'alignement et un cheminement piétons qui rejoint la zone d'emplois

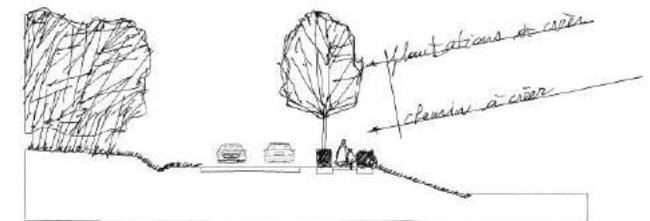
Le plan de référence



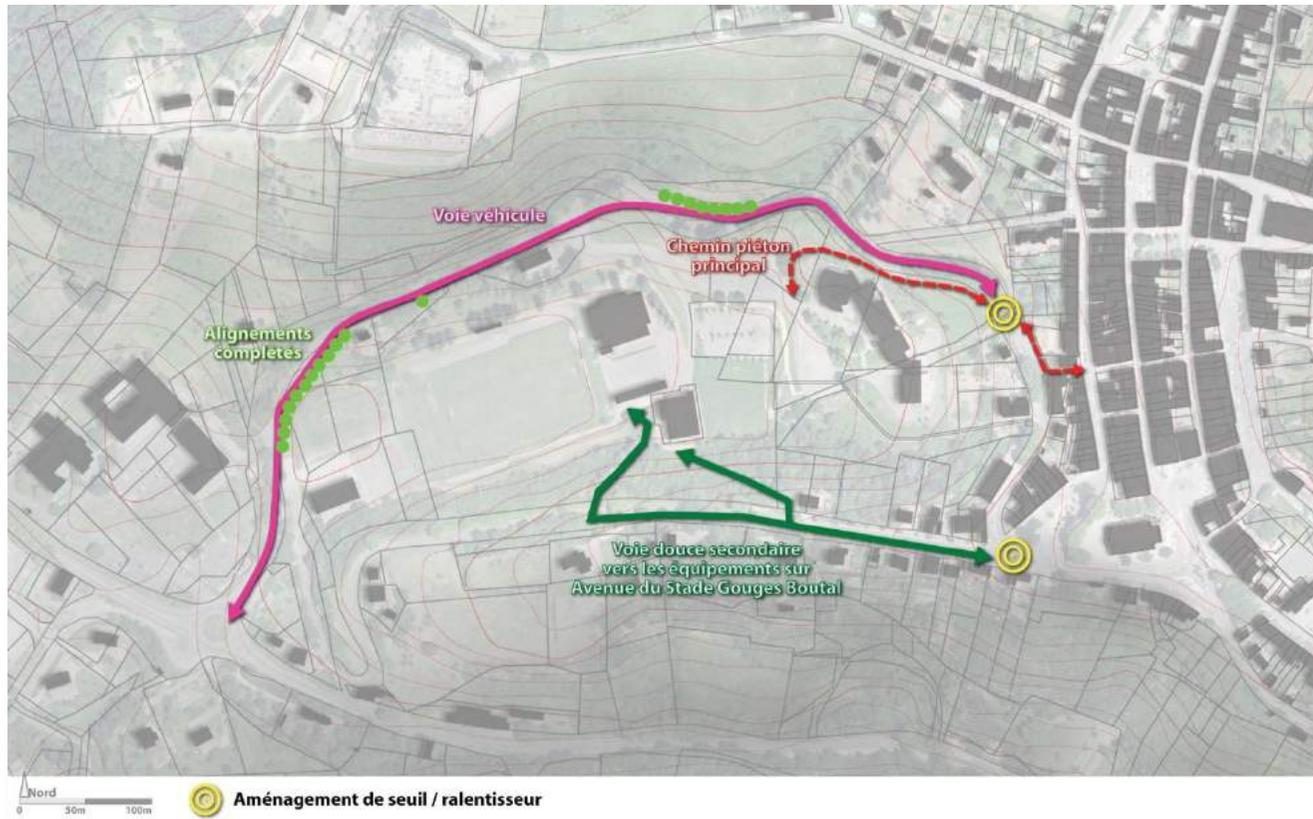
Séquence 1 : Prolongement vers le centre ville



Séquence 2 : aménagement près du parking du collège



Séquence 3 : principe d'un prolongement



L'Avenue d'Aquitaine est un grand axe qui pourrait rester réservé aux véhicules, les flux seraient ainsi séparés. Pour cela, un seuil clair doit être marqué au niveau du **débouché de la rue traversière sur l'Avenue d'Aquitaine**. En effet, c'est le chemin **emprunté par les collégiens** pour rejoindre le centre de Lafrançaise, c'est donc une **traversée à sécuriser**. Le seuil créé caractérisera aussi l'**entrée de ville**.



Zone de seuil à créer sur l'Avenue d'Aquitaine

Pour **arriver directement sur les équipements** depuis le centre et éviter les grands axes, un passage par **l'Avenue du Stade Gouges Boutal** semble être envisageable, notamment pour les cyclistes.



L'**emprise large** de l'espace mesure 19m avec une petite chaussée de 5m et de vastes abords de 7m, de niveau avec la voirie.

L'implantation d'une voie verte est ici simple en bord de chaussée mais le passage vers les équipements est peut être plus complexe. Celle-ci peut être généreuse et mesurer **3 m de large**.

Le **caractère paysager** de cette avenue est très rural dès la sortie du bourg, le **cadre est très agréable** pour rejoindre les équipements dans la vallée.

Vue de l'Avenue du stade Gouges Boutal avec sa voie verte.



2.2.4 Requalification pour la sécurisation des déplacements doux vers Saint-Simon

Le quartier de Saint-Simon correspond est un **développement résidentiel linéaire** qui s'étend le long de l'avenue du même nom sur 1Km environ. Cette voie est **uniquement destinée à l'usage automobile**, à savoir les déplacements et le stationnement sur les quelques espaces libres.

Les déplacements doux pour rejoindre le centre sont alors **dangereux** car ils doivent s'effectuer sur la voirie, les bas-côtés sont peu praticables du fait de la présence de fossés.

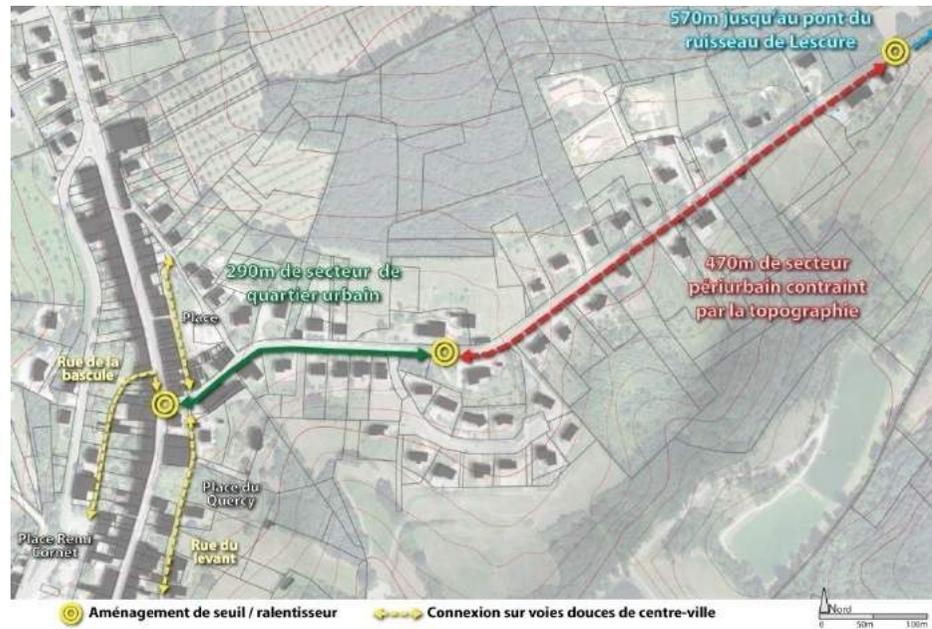
Le principe est donc ici de constituer une véritable voie douce continue, séparée de la chaussée. Ainsi, 2 séquences sont définies : une **séquence « périurbaine » contrainte** par la topographie adjacente et une **séquence urbaine** plus dense.

Plusieurs seuils sont prévus pour signifier l'entrée progressive en zone urbaine. L'extrémité Est de ce projet se situe au niveau de la dernière habitation mais une **prolongation en campagne vers le ruisseau de Lescure** à 570m peut s'imaginer.

De plus, Au niveau de l'arrivée sur le Faubourg de **nombreuses connexions** peuvent s'imaginer avec les **voies douces urbaines** pour éviter les grands axes.



Situation initiale - Vue de l'avenue de Saint Simon en section « périurbaine » contrainte par la topographie, route en déblais



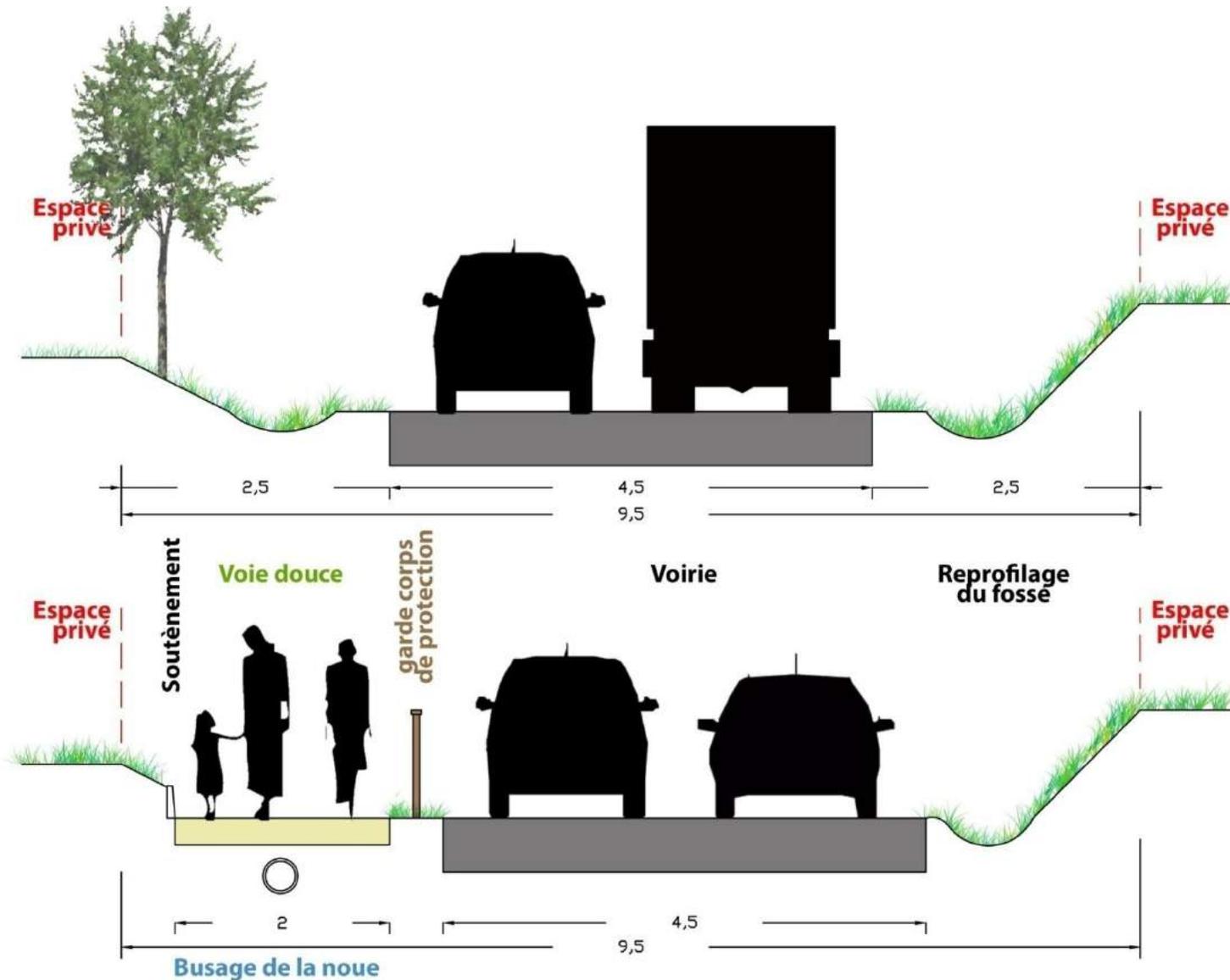
Plan de principe de l'aménagement de la voie douce. L'emprise publique est globalement constante à 9.5m tandis que la largeur de chaussée est de 5m en ville et 4.5m en zone périurbaine contrainte.



Situation initiale – Arrivée sur la séquence urbaine plus minérale



Au niveau de la **séquence périurbaine**, la position de la route en déblais affiche des talus plus ou moins raides sur ses abords, contraignant véritablement l'emprise publique. Le parti est de mettre en place une **voie douce de 2m** (légèrement moins large qu'une voie douce fréquentée de 2.5m), protégée de la route par un garde-corps en bois. Pour ceci, des **soutènements** doivent être mis en place pour gagner de l'espace, des arbres doivent être supprimés, une noue doit être busée, la chaussée doit être décalée et la deuxième noue reprofilée. Ceci pour offrir un **espace sécurisé pour les piétons et les cycles sur une zone partagée**. La chaussée conserve son **petit gabarit** qui participe à réduire la vitesse.





Exemple d'aménagement de voie verte utilisant un garde-corps en bois pour séparer les modes de déplacement doux des véhicules

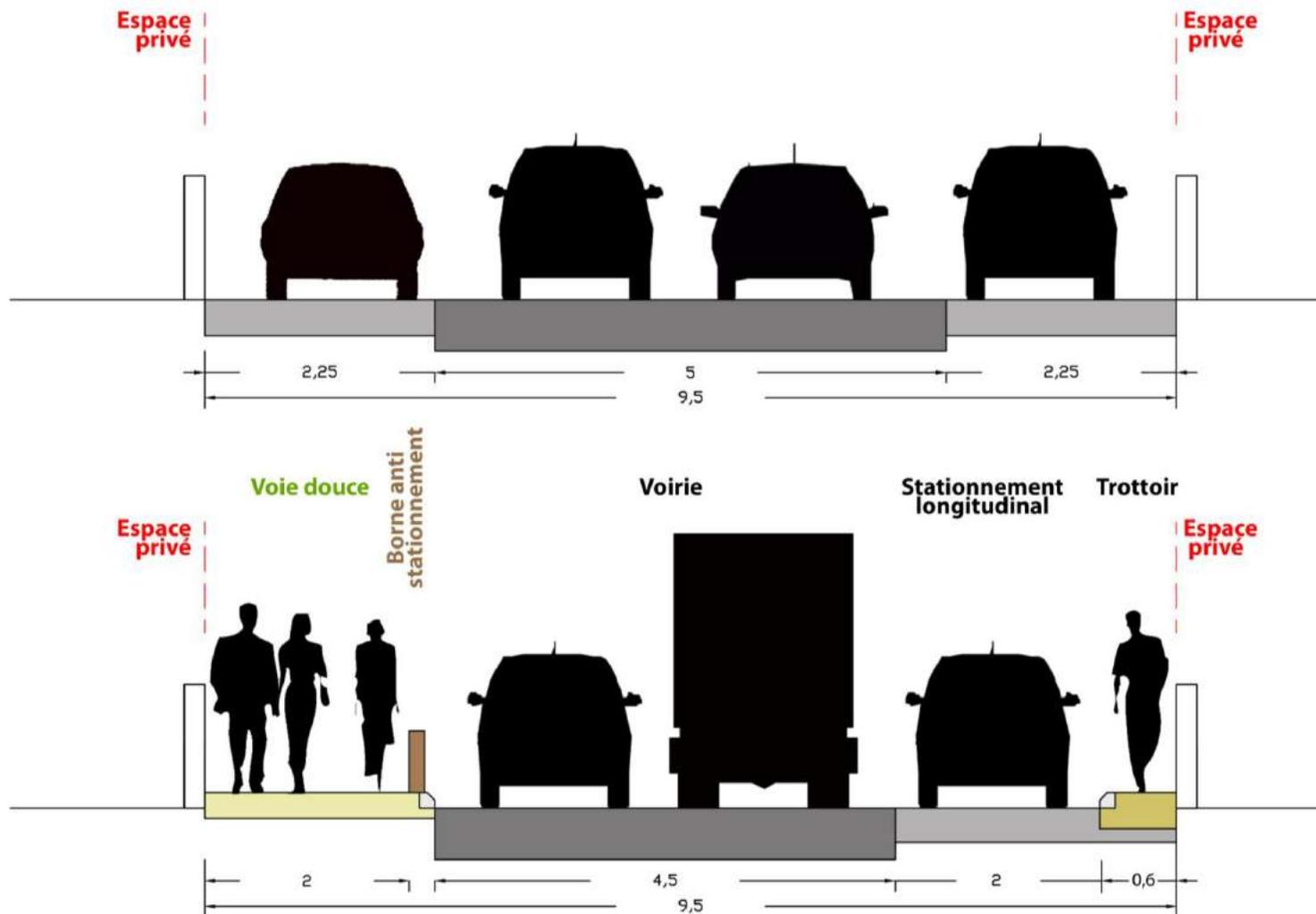


Vue d'une section très contrainte, plus à l'Est avant d'arriver au Ruisseau de Lescure



La configuration de la **séquence urbaine** en arrivant sur le centre-ville, en point haut sur la crête, est différente malgré une emprise globalement similaire. Les espaces adjacents sont à niveau de la chaussée, les noues sont presque toutes busées pour former des **abords minéralisés peu esthétiques** sans fonction définie, mais utilisés pour le **stationnement (anarchique)**, gênant le passage piéton.

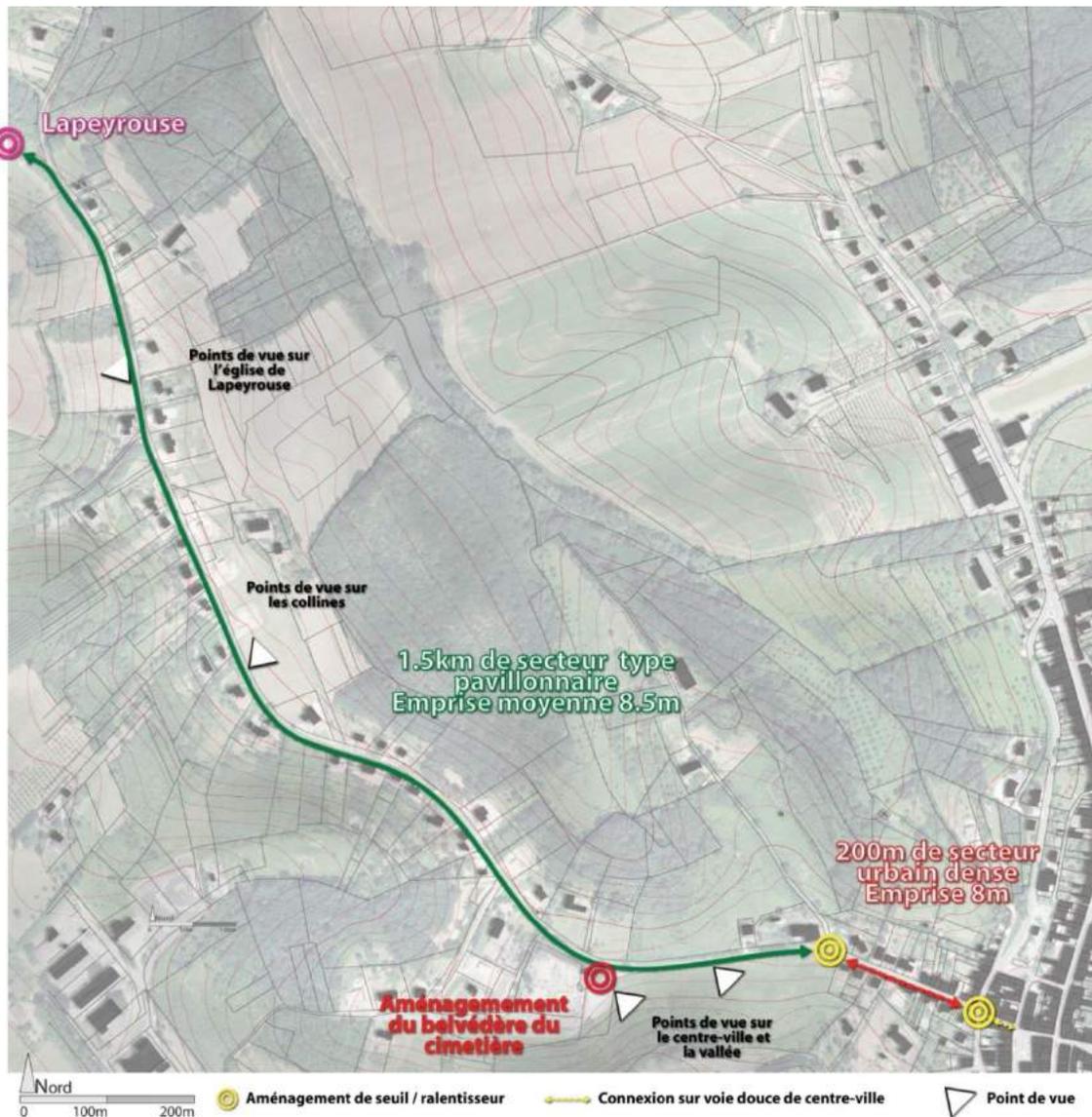
Le principe est aussi de faire passer une **voie douce de 2m protégée du stationnement** par des potelets en bois, par exemple. La **chaussée est réduite à 4.5m** dans le prolongement de la section périurbaine. Un **espace de stationnement longitudinal** est aménagé et un trottoir concédé en limite de propriété pour permettre le déplacement des piétons des deux côtés. En zone plus urbaine, les **bordures** sont utilisées pour marquer les espaces circulés. Les quelques **noues** restantes sont à conserver, si possible pour prolonger le caractère rural.





2.2.5 La sécurisation de l'avenue Lapeyrouse

Cet aménagement permet de **sécuriser les déplacements depuis des zones habitées** mais c'est aussi un chemin à créer vers un **emblème du patrimoine de Lafrançaise, l'église de Lapeyrouse**. De plus, au cours de la ballade, de **nombreux points de vue magnifiques** s'ouvrent à la fois sur le centre-ville, les collines et la vallée du Lemboulas.



La seule manière d'imaginer le passage de la voie verte au niveau de la rue de l'égalité est de supprimer la bande de stationnement



L'espace se situant à l'Est du Cimetière offre un vue imprenable sur le centre ville et la vallée des équipements. Il peut ainsi constituer un parcours plus court que celui de Lapeyrouse



Paysage le plus représentatif, voie avec abords végétalisés, noues et pavillons de part et d'autre

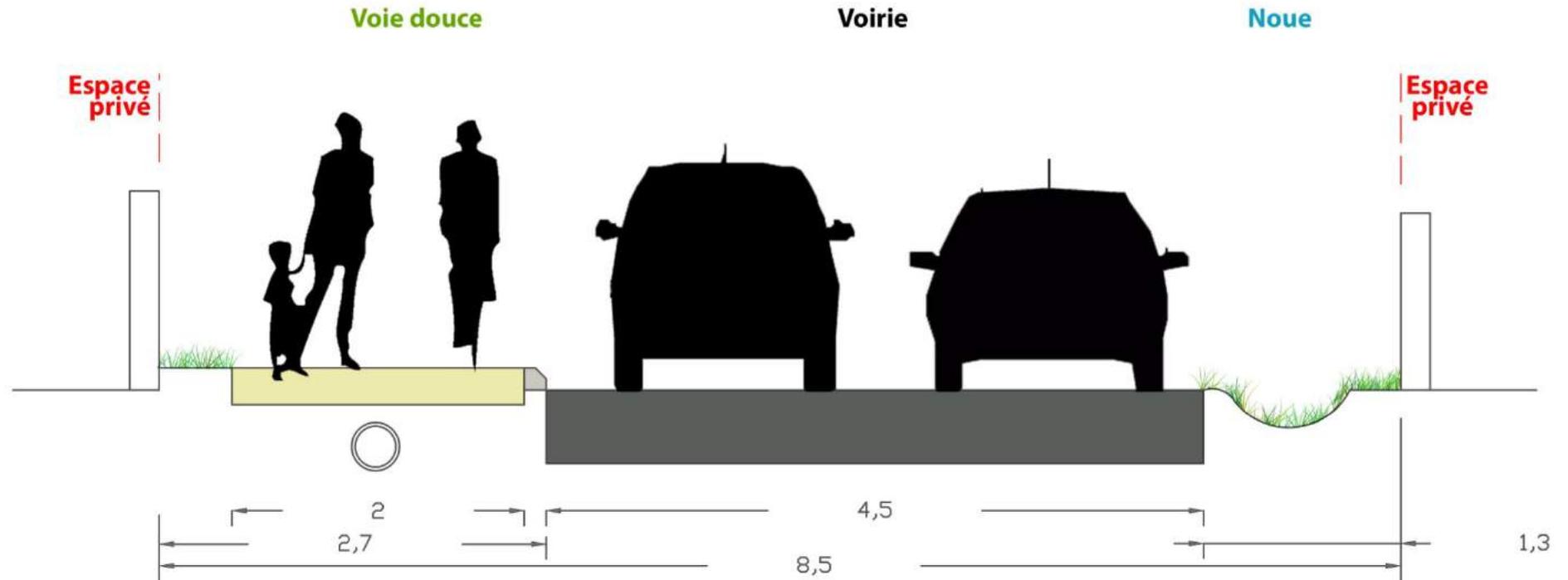


Vue sur Lapeyrouse en fin de parcours et ouverture sur la vallée du Lemboulas



La problématique du projet de voie verte de Lapeyrouse réside dans la **faible emprise** existante :

- sur la partie urbaine dense à 8m de large, il faut **remplacer le stationnement** par une voie verte de 2m protégée par des potelets (en bois, par exemple)
- sur le secteur pavillonnaire, l'emprise reste très faible avec **8.5m dont 4.5m de chaussée**, il ne reste que 4m dont 2m de voie verte. Les principes choisis sont les suivants :
 - Toujours **garder une noue d'un côté** de la voie pour le recueil des eaux pluviales, et le caractère paysager rural
 - **Maintenir la voie verte du côté Sud de la voie**, pour éviter de traverser la route
 - **Buser la noue Sud pour réaliser la voie verte** et orienter les eaux vers l'autre côté de la voie, principe de **simple dévers**.
 - **Employer une bordure**, élément prenant le moins de place, le plus simple et le plus discret pour **séparer les flux doux et véhicules**
 - **Protection de la voie verte contre le stationnement ?**



Une bande enherbée de 0,5m a été conservée entre la voie verte et le domaine privé pour ne pas venir se coller en limite et gérer les éventuelles différences de niveaux. Cette bande végétalisée peut aussi être plantée de quelques vivaces. Dans les cas où le terrain est tout à fait plat la voie verte se place de niveau avec la chaussée et s'agrandit vers la limite privée, un garde corps bois sera alors utilisé.

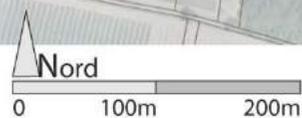
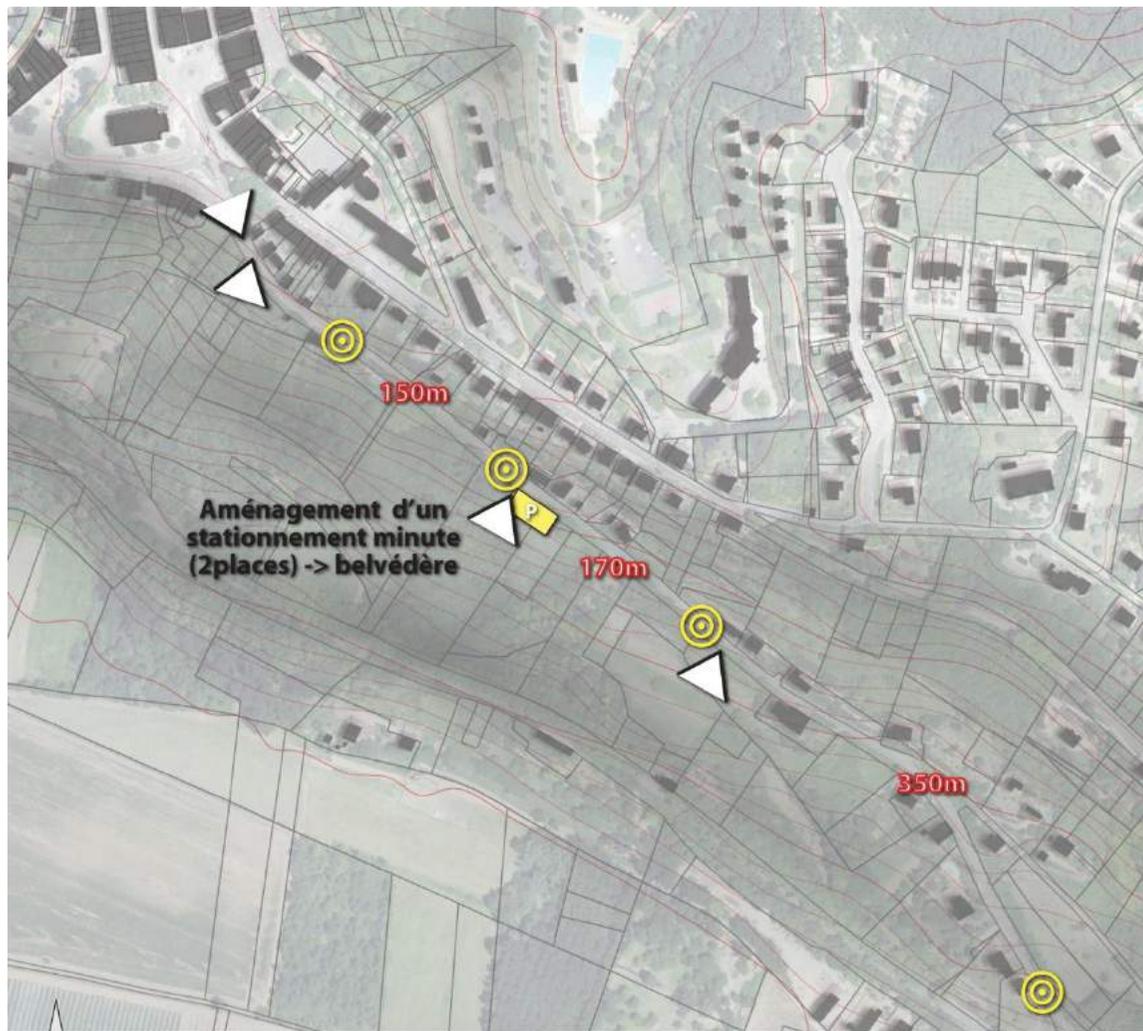


Redécouvrir les paysages de Lafrançaise sur le chemin de Lapeyrouse



2.2.6 Les aménagements de la côte Saint-Georges

La voie de la côte Saint-Georges reste confidentielle, aucun panneau n'indiquant le centre bourg de Lafrançaise depuis le croisement avec la D927. Néanmoins, cet **axe direct** depuis la plaine est emprunté par les locaux, le **caractère linéaire** de la voie apporte des **problématiques de vitesse trop élevée**. Cette route jouit de **nombreux atouts paysagers** et pourrait devenir l'**accès touristique principal**. Ainsi, en étudiant les **effets de portes et d'ouvertures**, il est possible de renforcer la sécurité en présentant le paysage.



 Aménagement de seuil végétalisé + Ralentisseur pour casser la vitesse

 Point de vue sur la plaine



Cette forte présence végétale marque un seuil en tant que porte Sud de la Côte Saint-Georges



A contrario, de nombreux points de vue magnifiques rythment cette voie



Les effets de seuil peuvent aussi être créés par des éléments bâtis, ralentir à l'approche des zones construites améliore la sécurité



La partie Nord de la Côte Saint-Georges marque l'apothéose paysagère avec un panorama sur l'église et la plaine



Le principe est de coupler la valorisation de cette « route paysage » avec une amélioration de la sécurité :

- Installer des **dispositifs pour ralentir la vitesse** (chicane, dos d'âne) au niveau des portes bâties ou végétales, seuils qui peuvent être renforcés par des plantations
- Ralentir la vitesse sur la grande ligne droite et au niveau des hameaux pour **améliorer la sécurité**. Cela permettant aussi d'**apprécier les ouvertures paysagères** existantes
- Créer un **stationnement minute aménagé comme belvédère**, pour profiter en toute sécurité d'un superbe point de vue sur le paysage de la vallée



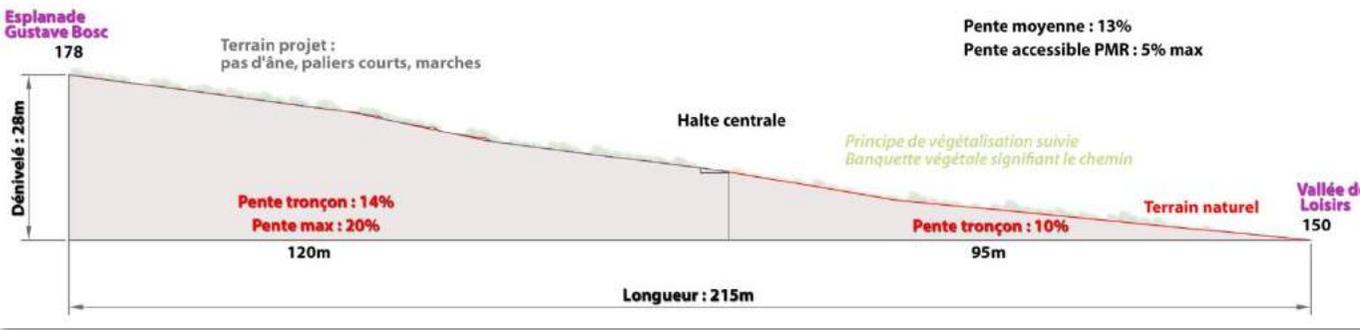
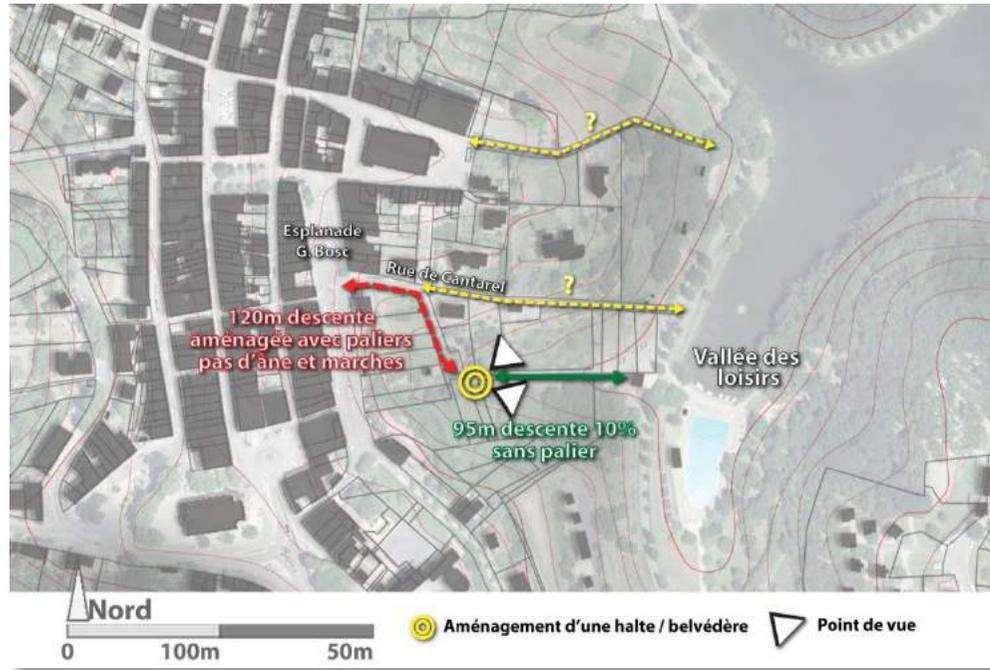


2.3 Secteurs Extérieurs

2.3.1 Renforcer la proximité avec la vallée des loisirs

La vallée des loisirs est très proche du centre de Lafrançaise (215m de l'Esplanade G. Bosc) mais le **dénivelé existant** peut empêcher certaines personnes d'emprunter les voies douces.

En effet la pente moyenne est de **13%**, en rapport, un **accès PMR est à 5% max**. Pour cela, le principe est ici d'aménager le chemin en **cassant la pente** par des pas d'âne, permettant de mettre en place de **petits paliers de repos réguliers**. Une **halte centrale** est aussi proposée pour faire une véritable pause. Une **banquette végétale** souligne le chemin, intègre les clôtures et signifie la voie.





2.3.2 Vers une identité communes avec les hameaux

Adopter une attitude d'aménagement minimaliste et globale entre le centre et les villages, en retrouvant un style d'aménagement, et une gamme de matériaux communs et simples.

Les espaces de circulation



Enrobé noir et marquage

Les espaces publics pour les piétons



Bétons désactivés avec résurgence de graviers de GARONNE

stabilisé

dalles béton et joints gazon

Les espaces publics pour les stationnements



Galets scellés

exemple rue à AURILLAC

stationnement béton/gazon

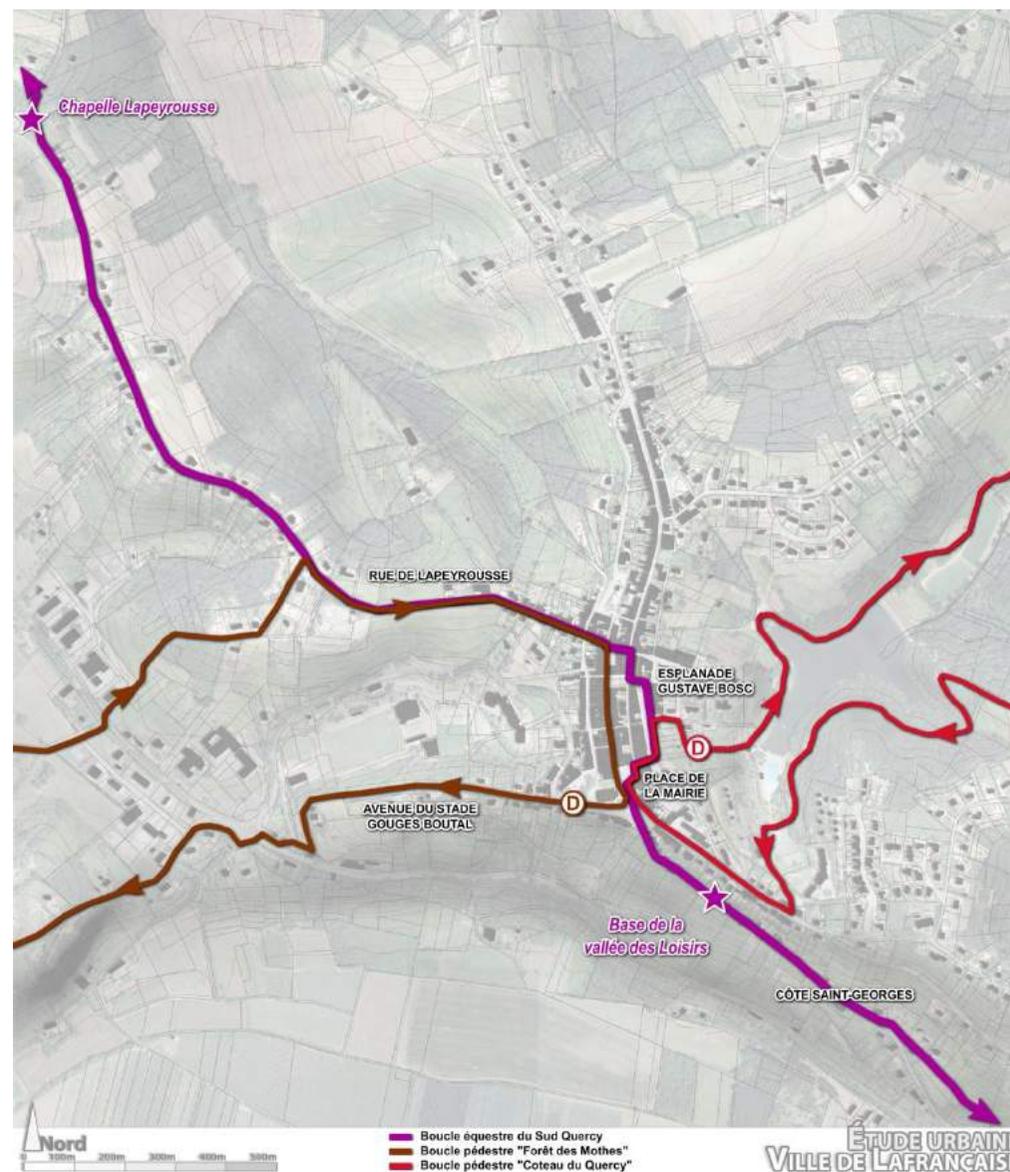
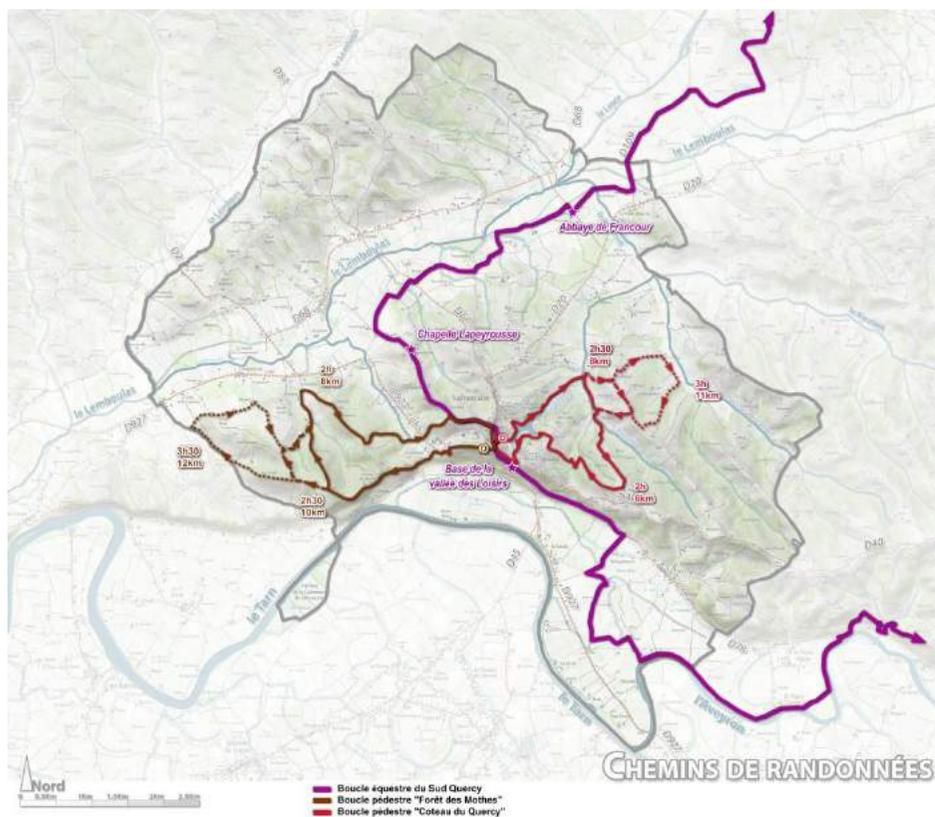


2.3.3 Inscription des chemins de randonnée sur le territoire

3 chemins passent à Lafrançaise au niveau communal mais aussi dans le centre ville. Il s'agit d'un circuit de randonnée équestre : la **boucle équestre du Sud Quercy** et de **deux circuits de petite randonnée** : **PR1 la Forêt de Mothes** et **PR2 le Coteau du Quercy**.

Ces chemins sont **gérés par l'intercommunalité** et sont d'ailleurs en cours de révision (ils sont affichés pour information, mais risquent d'être modifiés à la marge).

Le passage en centre-ville de ces chemins matérialise des **ouvertures sur le territoire** qu'il semble intéressant de **valoriser dans l'espace public**. La plupart recoupent d'ailleurs des espaces réaménagés et des voies douces proposées dans le cadre de ce plan de références.





Aménagement (urbain) des voies de Saint Jacques de Compostelle

Savoir où on se trouve et où on va, tel est le but du balisage. Il peut prendre plusieurs formes sur les chemins de Saint Jacques en milieu rural : borne en pierre, fléchage peint, fléchage pancarte ou panneau bois.

En milieu urbain, les villes sur ces axes (Bordeaux, Blois, Saint Sever, Limoges, La Souterraine...) marquent les voies sous forme de **clous en bronze** aux formes aléatoires de coquilles.



BALISAGE RURAL



BALISAGE URBAIN

Aménagement urbain de parcours de valorisation « le fil rouge »

Long de 3,8km, ce parcours dessine une promenade urbaine ponctuée d'**espaces publics retravaillés et valorisés à Mulhouse**. Il permet de poser un nouveau regard sur la ville. Au fil de la promenade, espaces de détente, bâtiments et patrimoine, équipements culturels, parcs et jardins... se révèlent de manière singulière aux promeneurs. Le fil rouge tisse un lien entre :

- **le passé** : le patrimoine, les musées,
- **le présent** : les rues commerçantes et animées du centre-ville,
- **l'avenir** et les lieux de mutation.



© Eric Lefebvre



Aménagement urbain de cheminements patrimoniaux « The Freedom Trail »

Le "Freedom Trail" est un exemple intéressant de marquage de cheminement au sein de l'espace urbain de Boston. Cette ligne rouge trace un guide qui permet de découvrir les monuments de la ville. Sont associés à cette démarche globale, le **plan relatif** et une **documentation sur les monuments** visités ainsi que les **événements** en lien avec ce parcours esthétique, ludique et culturel



"THE RED BRICK LIGNE" EN PEINTURE OU BRIQUE



PLAN DU "FREEDOM TRAIL" EN CENTRE VILLE

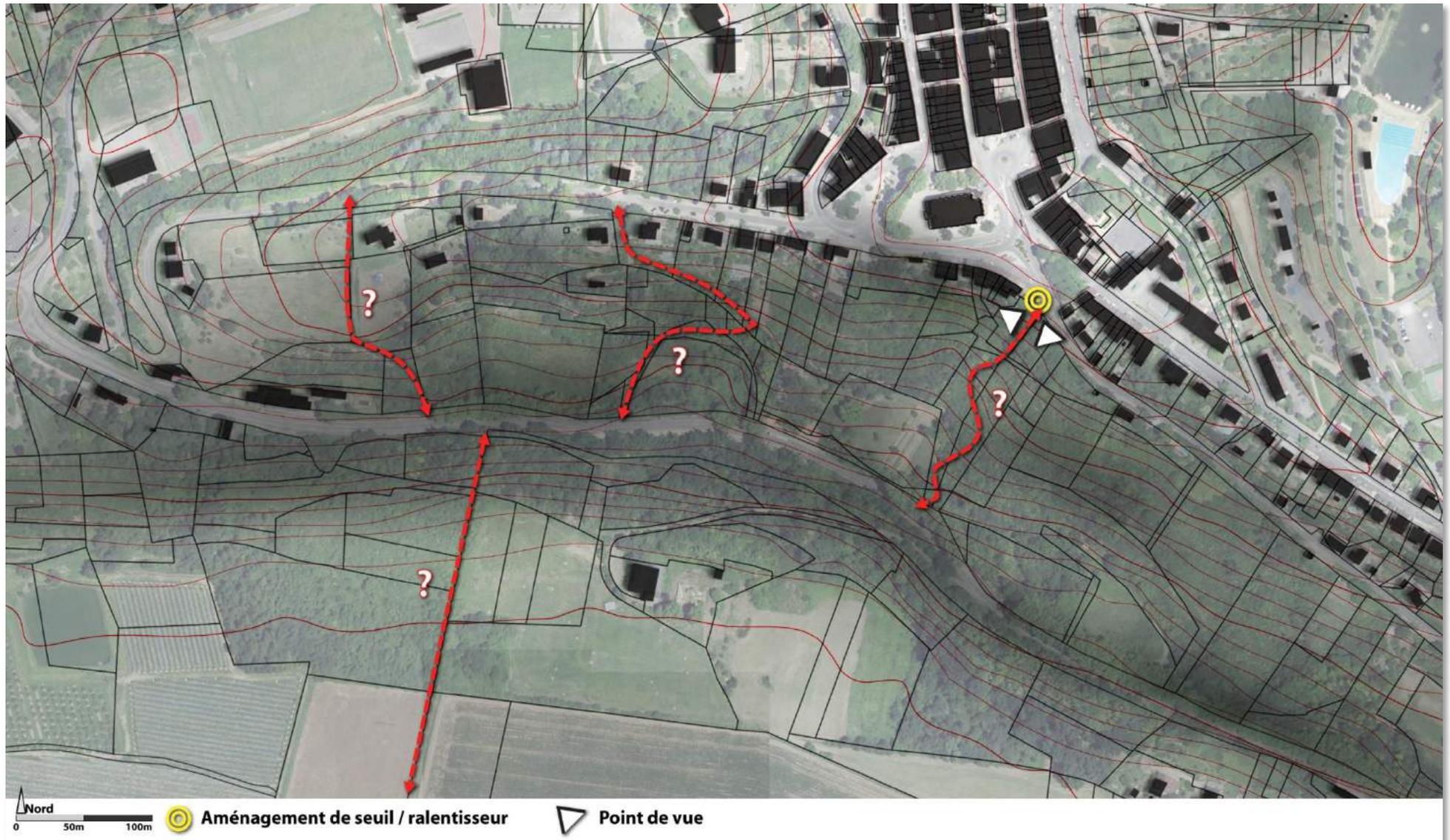


BROCHURE D'INFORMATION SUR CETTE VOIE



2.3.4 Rejoindre le Tarn à pied depuis le centre

Ce coteau boisé peut-il avoir un usage complémentaire ? Serait-il intéressant d'ouvrir une voie douce vers la vallée du Tarn ? Existe-t-il des disponibilités foncières pour orienter ce projet ? L'idée serait de **créer une voie sportive** à destination des randonneurs, coureurs ou pratiquants du VTT pour créer un complément d'activités (vallée des loisirs, sentiers de randonnée...) vers un usage récréatif pour les **adeptes de sensations fortes en pleine nature**.





3 Scénarii





3.1 Hiérarchisation des projets

Les 17 pistes d'actions présentées, nous souhaitons vous laisser **le temps de la réflexion permettant d' « assimiler » ces ébauches de projets**. Effectivement, tout ne pourra pas être réalisé, il faut un nécessaire phasage des opérations mais avant cela, effectuer un choix pour **retenir les projets qui vous semblent les plus importants** et que vous souhaitez développer dans le cadre des **10 fiches action**. Il est nécessaire que vous soyez moteurs de cette hiérarchisation, pour nous faire connaître ce qui vous importe le plus.

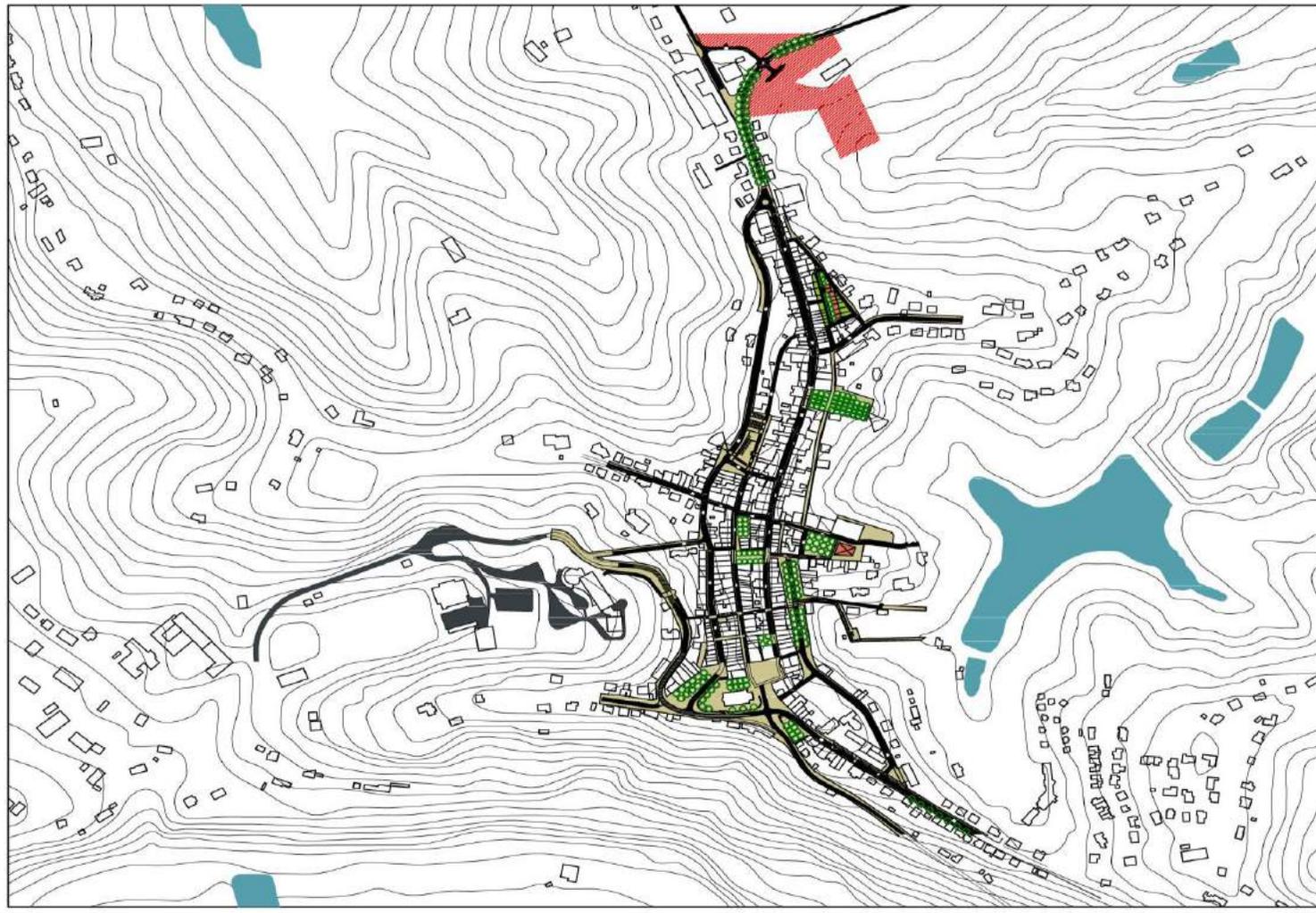
Les projets présentés peuvent se hiérarchiser de la sorte :

- **PRIORITE 1 - Les incontournables** : la place de la mairie, la sécurisation de l'école, les deux rues commerçantes...
- **PRIORITE 2 - Les épices** : projet de salle des fêtes et sécurisation de l'entrée Nord, la place de la Halle, l'esplanade Gustave Bosc...
- **PRIORITE 3 - Les compléments** : entrée de ville de Lapeyrouse, les rues transversales, voie douce de l'avenue du Stade Gouges Boutal...
- **Les inutiles** : la signalétique, la rue du Levant...



3.2 Proposition de deux scénarii tendanciels

Sur la base de ce choix, deux scénarii de programmation vous seront proposés. Le scénario retenu sera le **guide de la suite de l'étude pré-opérationnelle** et constituera le **ciment entre les fiches actions**. Il sera ainsi **phasé** pour **aborder en amont les phases opérationnelles** et leur déroulement.



Exemple de plan global explicitant un scénario potentiel